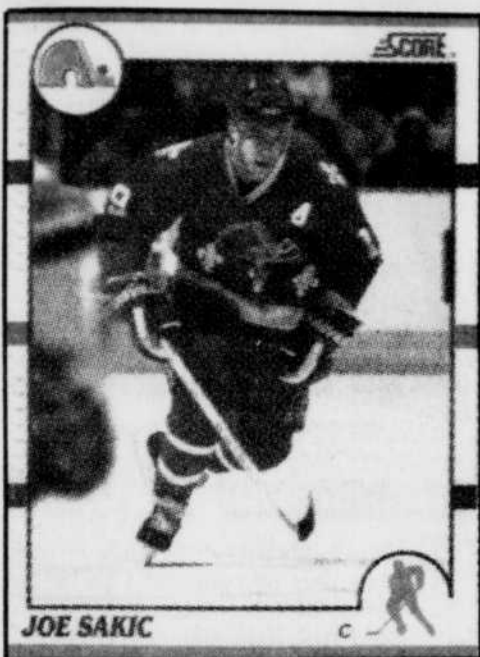


## LE SPORT



### Les Nordiques perdent malgré un sursaut d'énergie

Les jeunes Nordiques ont eu beau lutter avec acharnement, hier, les Rangers sont quand même venus à bout d'eux, les battant difficilement 5-3. **S-2 et S-3**



Si elle a durement frappé plusieurs secteurs de l'activité économique, la récession a épargné le monde des cartes sportives. Le boom des dernières années a rendu cette industrie très florissante. Maurice Dumas fait le tour de la question dans le Sport Reportage du dimanche que nous publions dans la double page centrale de notre tabloïd. **S-8 et S-9**

## DEMAIN DANS LE SOLEIL

À la mi-mandat du Rassemblement populaire à l'hôtel de ville de Québec, que pensent les citoyens de la capitale des regroupements de services municipaux, d'éventuelles fusions ? Quel bilan tracent-ils des deux années d'administration L'Allier ? L'appuieraient-ils toujours en cas d'élections aujourd'hui ? Ont-ils d'autres préférences ? Voilà autant de questions auxquelles répondra un sondage IQOP-LE SOLEIL-CJRP, publié trois jours durant à partir de demain.



## L'INDEX

### GÉNÉRAL

|                         |              |
|-------------------------|--------------|
| Annonces classées       | B-5 à B-9    |
| Bandes dessinées        | B-12         |
| Décès                   | B-10 et B-11 |
| Économie                | B-4          |
| Éditorial               | A-10         |
| Horoscope de la semaine | B-8          |
| L'Entrevue              | A-11         |
| Le Monde                | A-6 et A-7   |
| Le Rock                 | A-12         |
| Où aller à Québec       | B-10         |
| Tendances               | B-1 et B-2   |

### TABLOÏD

|                   |      |
|-------------------|------|
| Ce soir à la télé | S-16 |
| Échecs            | S-15 |
| Feuilleton        | S-14 |
| Météo             | S-16 |
| Mots croisés      | S-14 |
| Mot mystère       | S-14 |
| Scrabble          | S-14 |

## LA MÉTÉO

Pluie passagère. Max. : de 9 à 11 ; min. : près de 3. Demain : passages nuageux. **S-16**

# Le Québec revit les déchirements de 1980

Le Québec est en train de revivre les déchirements de 1980. Après Meech, une sorte d'unanimité s'est fait jour parmi les Québécois, un consensus est apparu. Voici qu'on retombe dans l'émotivité et qu'on recommence à se chicaner.

par MONIQUE GIGUÈRE  
LE SOLEIL

L'allure que prend le débat constitutionnel au Québec inquiète et déçoit le président du Mouvement Desjardins, Claude Bélard, qui a fait une brève ap-

parition, hier, au colloque des États généraux de la coopération de la grande région de Québec, non pour entretenir les quelque 130 participants de référendum et de souveraineté, mais pour répéter que les valeurs coopératives n'étaient pas des valeurs québécoises, mais

bien contemporaines et des valeurs dont le Québec a plus que jamais besoin.

Interrogé au passage sur l'avenir du Québec à l'issue de son allocution, le leader des non-alignés à la Commission Bélanger-Campeau s'est dit un peu découragé. « On monte deux marches et, tout à coup, on en redescend deux. Trois même ! On revient à la case départ et on recommence à se demander si

le Québec est bien une société distincte. »

Contrairement au secteur des affaires où l'on trouve une certaine continuité, M. Bélard a regretté qu'en politique il soit si difficile d'avancer. C'est l'éternelle « samba », trois pas en avant, trois pas en arrière. Mais ce qui lui fait dire que le Québec revient à la mentalité de 1980, c'est l'émergence de

Suite A-2, Le Québec...



M. Claude Bélard s'inquiète de l'allure que prend le débat constitutionnel au Québec.

## Les élèves de Neufchâtel vendent leurs citrouilles



À quelques jours de l'Halloween, 275 élèves des niveaux secondaire 2 à secondaire 5 de l'école polyvalente de Neufchâtel ont profité de leurs cours d'arts plastiques pour décorer à leur façon la fameuse citrouille. Si ce travail a rapporté des prix à 28 de ces élèves, la vente des 275 citrouilles multicolores, vendredi et hier, au centre commercial L'Ormière, a permis de récolter des fonds pour financer l'achat d'équipement pour le cours d'arts plastiques. Sur notre photo, on voit l'un des promoteurs de cette initiative, le professeur Mario Turgeon, en compagnie de quelques gagnants du concours, Simon Bilodeau, Yan Bandslokkien, Pascale Turgeon, Mélanie Cauchon et Luc Sanfaçon.

## Selon les parents Les droits des enfants malades mentaux trop protégés

Il faut réviser la Loi sur la protection du malade mental parce qu'elle protège trop les droits de nos enfants de refuser les médicaments et l'hospitalisation, estiment les parents des malades mentaux. Sans médication, hors les murs de l'hôpital, un malade devient facilement agressif et dangereux pour ses proches.

par LOUISE LEMIEUX  
LE SOLEIL

Quand un malade mental entre à l'hôpital psychiatrique, on lui parle de ses droits plutôt que de sa maladie. Pas étonnant que nombre d'entre eux refusent la médication... au grand désarroi de leur proches, déplore M. P.-E. Poirier, président de la Fédération québécoise des associations des familles et amis de la personne atteinte de maladie mentale.

M. Poirier a vu « des centaines de cas » semblables à celui de Johanne, une jeune fille schizophrénique qui refuse la médication et terrorise sa famille.

Suite A-2, Droits...

## Postes : des progrès dans les négociations de la dernière chance

OTTAWA — Les négociations de la dernière chance progressent aux Postes, ont commenté les deux parties, hier, entre deux séances-marathons tenues en catastrophe à Ottawa avant l'échéance de demain imposée par le gouvernement fédéral.

par GORD MCINTOSH  
de la Presse canadienne

Mais tant du côté de la Société canadienne des postes que du Syndicat des postiers du Canada, on estime qu'il faudra sûrement tout le week-end pour en arriver à une entente. « Plus qu'hier, moins que demain », semblent dire les deux parties en commentant les résultats des négociations réamorçées vendredi matin.

Si les deux parties ne s'entendaient pas d'ici lundi, Ottawa mettrait à exécution sa menace d'une loi spéciale, imposant aux parties l'arbitrage obligatoire et interdisant toute grève ou lock-out.

Selon M. Harold Dunstan, vice-président aux ressources humaines à la Société canadienne des postes, on a progressé modérément autour de trois questions litigieuses, qu'il n'a pas voulu identifier. « On est plus près que jamais » (d'une entente sur ces questions), a-t-il indiqué en après-midi, hier.

Mais M. Dunstan a du même souffle prévenu qu'il existait encore d'importants points en litige — qu'il a aussi refusé d'identifier —, des pierres d'achoppement que les parties devaient aborder tard samedi soir ou dimanche matin avant qu'une entente ne puisse être conclue.

« Ça ne peut pas être pire



M. Parrot prévoit que les deux parties vont demeurer en contact étroit tout au long du week-end.

qu'hier » (vendredi), a commenté de son côté, hier, le président du syndicat, Jean-Claude Parrot, en parlant de la tournure des négociations. M. Parrot a prédit que les deux parties demeureraient en contact étroit tout au long du week-end.

« On se voit tout le temps, sauf pendant quelques heures la nuit. »

Suite A-2, Postes...

## Maintien à domicile des personnes âgées Les CLSC ont besoin de 7 fois plus d'argent

Chaque année, le Québec dépense près de 200 millions \$ pour le maintien à domicile des personnes âgées et handicapées. Mais les CLSC auraient besoin de 7 fois plus d'argent pour répondre aux besoins que ne peuvent combler les familles auprès des personnes âgées.

par LOUISE LEMIEUX  
LE SOLEIL

C'est bien connu, maintenir à domicile une personne âgée coûte moins cher (50 \$ par jour) que l'héberger en centre d'accueil ou la soigner à l'hôpital (200 \$ par jour). Ce n'est donc pas un hasard si l'État favorise le maintien à domicile plutôt que la construction de centres d'accueil.

Une étude approfondie menée auprès de 1000 personnes âgées des régions de Lanaudière et des Laurentides a permis de dresser un portrait des besoins en maintien à domicile. La situation décrite reflète la réalité dans l'ensemble des 158

CLSC du Québec, assure Michel Bissonnette, porte-parole de la Fédération des CLSC.

« Malgré l'importante contribution de la famille, force est d'admettre que l'ampleur des besoins à combler dépasse, et de loin, les estimations les plus pessimistes », conclut le chercheur Vilmont Thériault.

Les personnes âgées à domicile réclament 22 heures de services par semaine. Le milieu fournit 16 heures 30 minutes... et le CLSC 45 minutes. Ce serait au CLSC de fournir les 5 heures

Suite A-2, Âgées...

Autres textes en pages B-1 et B-2



Demain, dans Le Soleil, réponses à toutes vos questions dans notre publi-reportage...

LE MOIS DE LA  
**RÉNOVATION**

une gracieuseté  
**APCHQ**  
RÉGION DE QUÉBEC

« La meilleure éducation est encore celle du bon exemple »

## À contre-courant, un sociologue dénonce la psychose entourant l'usage des drogues

Naviguer à contre-courant, Alain Roy connaît ça. Quand il n'est pas sur une planche à voile dans son coin de pays, à Rivière-du-Loup, ce sociologue à l'aube de la quarantaine sillonne les routes de la province pour promouvoir un discours sur les drogues qui n'est pas sans susciter des remous et des remises en question chez ses auditeurs.

par NORMAND PROVENCHER  
LE SOLEIL

À son bagage académique, Alain Roy a ajouté, au fil des ans, une

expérience unique dans la rue, auprès des « junkies », « speed freaks » et « dealers ». Ajoutez au tableau cinq ans de travail au centre de réhabilitation Domrémy, à

Montréal, quatre ans de prévention en CLSC, un passé « power flower » aux quatre coins du monde, et deux adolescents en âge de fumer leur premier joint, et vous avez là un bonhomme fort articulé qui, haut et fort, dénonce la psychose entourant l'usage des drogues dans notre société.

« Il faut dédramatiser l'usage des drogues chez les adolescents », expliquait-il, la semaine

dernière, devant plusieurs dizaines de parents réunis à la polyvalente Samuel-de-Champlain, à Beauport. « Il faut arrêter d'être antidrogue, de ne voir que les conséquences extrêmes, alors que toutes les études sérieuses prouvent qu'il y a une baisse de consommation de drogues chez les 14-18 ans, sauf pour la cocaïne dont l'usage tend à se stabiliser. »

Selon celui qui se qualifie de « sociologue diplômé de la déviance », à peine 5 % des gens vont développer une dépendance problématique à l'égard des drogues au cours de leur vie, alors que les autres vont s'y intéresser sporadiquement, sans que ça fasse problème. Pour le plaisir, la curiosité, le besoin de socialisation...

« On dit que les jeunes sont tannés d'entendre parler de drogue. Je les comprends, le message est archi-connu : *Just say no!* Mais pourquoi il faut dire non ? On les martèle de slogans sans faire appel à leur sens de la réflexion. Faut arrêter de leur crier des peurs. »

### Montrer le bon exemple

Aux parents qui réclament des formules miracles dans l'attitude à adopter face à leur adolescent, Alain Roy demande d'abord une critique sur leur propre consommation et de faire preuve d'ouverture d'esprit. « La meilleure éducation est encore celle du bon exemple. Des études nous démontrent assez clairement que c'est le modèle de consommation des parents qui a le plus d'influence sur celui des enfants. »

« Allez chercher l'information la plus objective possible sur les drogues. Ne vous fiez pas à des informations comme celle voulant que le crack accroche dès la première consommation. Dites-vous bien que si l'individu a accroché là-dessus, c'est qu'il était déjà accroché sur la coke avant. »

Mais, le plus important, poursuit-il, c'est d'être à l'écoute de



Pour Alain Roy, le Rapport Bertrand sur les drogues, remis au gouvernement l'an dernier, n'est qu'un « torchon éhonté », destiné davantage à faire peur qu'à susciter une véritable réflexion.

son enfant, de tenter d'établir la meilleure communication possible et ce, dès le bas âge. « S'il a un problème de drogue, vous allez le savoir assez vite. »

### Un joint ou une bière ?

— Mais les saisies de drogues sont de plus en plus nombreuses, ça doit vouloir dire quelque chose, ça ?

— J'ai trouvé un joint dans le bureau de mon fils. Est-ce grave ? Comment dois-je agir ?

Les questions fusent dans l'auditorium. Certains parents semblent dépassés par ce qu'ils entendent, d'autres félicitent le conférencier pour son approche novatrice. Lors de certaines conférences, confiera-t-il plus tard au SOLEIL, certaines personnes

sont carrément agressives à son endroit.

« Les saisies ? Si on sort trois fois plus de poissons d'un lac, se pourrait-il que ce soit à cause qu'il y a trois fois plus de pêcheurs ? »

« Le joint dans le bureau ? Ce qui m'inquiéterait davantage, c'est la relation que vous avez avec votre fils. »

Puis, il ajoute : « À vrai dire, je n'ai pas d'argument pour vous dire que le haschisch est pire que l'alcool. La consommation problématique n'a pas tellement de rapport avec le produit. Je connais des fumeurs de hasch qui le font socialement, sans problèmes, depuis 25 ans. »

À contre-courant disions-nous...

### Pour les prestations des chômeurs

## Les travailleurs pourraient être appelés à payer encore davantage

OTTAWA — Deux associations d'entreprises craignent que le ministre des Finances, Don Mazankowski, ne vienne chercher dans la poche des Canadiens l'argent nécessaire pour absorber les dépenses supplémentaires engendrées par la récession que son gouvernement a lui-même provoquée.

par LARRY WELSH  
de la Presse canadienne

Les travailleurs canadiens — dont plusieurs ne recevront qu'une faible augmentation de salaire quand ils en auront une — pourraient voir leur salaire net diminuer encore pour payer les prestations des 1,4 million de chômeurs.

M. Mazankowski a besoin de plus d'argent pour absorber la charge financière croissante que représente l'assurance-chômage. Les prestations versées ont augmenté de 40 % pendant les quatre premiers mois de l'année, par rapport à la période équivalente de 1990, atteignant 6,17 milliards \$.

Le ministre peut, soit décréter une deuxième augmentation des primes d'assurance-chômage en six mois, ou encore accepter que le déficit fédéral grimpe au-dessus des 30,5 milliards \$ prévus.

« Visiblement, ils se soucient plus du déficit que de l'économie, a commenté John Bulloch, président de la Fédération canadienne

de l'entreprise indépendante. Ils ne veulent pas qu'il grimpe encore. »

Le gouvernement fédéral envisage de hausser les primes d'assurance-chômage de 14,3 % au 1er janvier, après les avoir augmentées de 24 % au 1er juillet.

Si l'augmentation proposée est adoptée, un travailleur canadien qui gagne le revenu assurable maximum se fera déduire 2,85\$ de plus de son chèque de paye hebdomadaire, pour un total de 23 \$. La contribution de l'employeur atteindra 32 \$, soit une augmentation de 4 \$.

M. Bulloch estime qu'il s'agit d'une mesure tout à fait inappropriée au moment où l'économie sort difficilement de la récession.

« On envoie le mauvais message au mauvais moment, on provoque encore plus d'insécurité au sein des petites et moyennes entreprises, affirme pour sa part Tim Reid, président de la Chambre de commerce du Canada. Ça devient ridicule. »

## Suites de la première page

## Le Québec...

groupes qui ont recommencé à traiter d'« imbéciles » ceux qui ne pensent pas comme eux. Comme durant la campagne référendaire où l'on s'entredévoraient et s'invectivaient copieusement entre Québécois.

« Au lieu de discuter sereinement et rationnellement de nos forces et de nos faiblesses, de peser le pour et le contre en gardant la tête froide, on mélange tout dans des campagnes de désinformation. C'est pas très encourageant. »

Pour M. Bélard, la preuve a pourtant été faite devant la Commission Bélanger-Campeau que le statut constitutionnel actuel ne menait nulle part, que le statu quo c'était tout autant l'inconnu que la souveraineté. « Les chevauchements coûteux entre Ottawa et Québec, les orientations contradictoires, ça ne rassure pas et ce n'est pas un gage de développement économique. Avec son pouvoir de dépenser, le fédéral a empiété sur tous les champs de compétence de Québec qui n'a plus de juridictions exclusives. Ottawa est partout. »

Prenez l'exemple de l'emploi, c'est un domaine où il y avait unanimité pour rapatrier tous les pouvoirs à Québec, a-t-il dit. C'est ce moment-là qu'a choisi Ottawa pour dégager 38 millions \$ au chapitre de la formation professionnelle. « Un non-sens. »

Claude Bélard ne comprend pas les gens qui disent « arrêtons de parler constitution et parlons économie ». « Les deux sont liés, soutient-il. Si dans mon entreprise, j'ai deux vice-présidents aux finances, deux à la planification, deux directeurs de personnel, deux gérants de production, il faut que je commence par faire le ménage dans l'organisation avant de penser à régler les autres problèmes. »

Ne sachant comment exprimer sa réaction face au recul qu'il constate dans la population à propos de l'avenir, M. Bélard ressorti le vieux thème du « peuple conquis ». « On n'est pas sûr que si on construit notre propre maison, nos voisins vont nous laisser faire », a-t-il dit.

Invité à prédire si oui ou non le premier ministre Bourassa tiendra le référendum tel que promis sur la souveraineté, M. Bélard s'est contenté de dire que quand il apposait son nom au bas d'un document, il veillait à ce que sa signature soit respectée.

Malgré sa préoccupation évidente pour les affaires de la nation, M. Bélard l'a répété hier : « Non, je n'ai pas d'ambitions politiques ». Est-ce le même manque d'intérêt que celui professé par Brian Mulroney pour le poste de secrétaire général des Nations unies ? Le président Bélard a souri de ce sourire si désarmant et dont il ne se départit jamais, même quand les choses ne vont pas tout à fait à son goût.

## Droits...

« Le cas de Johanne, dit-il, c'est la pointe de l'iceberg. »

Mariette Vachon, la mère de Johanne, a décrit publiquement (LE SOLEIL, samedi 5 octobre) son épuisement et celui de sa famille face à sa fille schizophrène qui refuse la médication qui stabiliserait son état. Johanne en veut à sa famille, la menace en période de crise, fait peur à ceux qui la soutiennent encore.

Le Code civil prévoit que le malade mental, comme tous les malades, peut refuser traitement et médicaments. La Loi sur la protection du malade mental, de son côté, prévoit l'obtention d'une ordonnance de la cour supérieure pour forcer l'hospitalisation du malade mental. Cette démarche légale peut coûter jusqu'à 20 000 \$ et s'avère laborieuse.

Les juges sont de plus en plus réticents à accorder aux familles une ordonnance d'hospitalisation, constate Charles Rice, du groupe Auto-psy. « Depuis trois ou quatre ans, les juges sont « zélés », ils ne se fient pas au témoignage de parents qui réclament l'hospitalisation de leur enfant. Ils exigent une expertise médicale. Or, une personne qui ne « file » pas (qui ne dort pas, ne mange pas, entend des voix) refuse de consulter un médecin : pas de consultation médicale, pas d'ordonnance de cour et pas d'hospitalisation », explique Charles Rice.

### Hospitalisation difficile

Les familles doivent donc composer avec la difficulté d'hospitaliser leurs malades mentaux. La loi (sur la protection du malade mental) cherche à éviter les hospitalisations abusives. Fort bien, admet M. Poirier. Mais on est rendu à un point tel que les malades mentaux doivent se blesser pour être admis à l'hôpital. On admet difficilement les malades mentaux à l'hôpital, et ceux qui le sont obtiennent leur congé trop rapidement, déplore-t-il. Pire encore, poursuit-il, les psychiatres hésitent à diagnostiquer la maladie mentale « pour éviter d'étiqeter le malade ».

« La maladie mentale, comme la schizophrénie, est incurable. Pourquoi laisser sortir de l'hôpital quelqu'un qui est dangereux ? Il faut convaincre les malades, non pas de leurs droits, mais des caractéristiques de leur maladie », dit M. Poirier.

Ce n'est pas que la fédération soit contre la « désinstitutionnalisation ». Le problème avec la « désins », dit-il, c'est qu'on n'a pas sorti les budgets de l'hôpital en même temps que les malades. Les organismes communautaires qui s'occupent des malades mentaux souffrent toujours autant d'anémie financière, et l'argent nécessaire pour donner du répit aux familles est rare lui aussi.

Le recours aux neuroleptiques a permis de vider les hôpitaux... et de remettre les malades à la charge des familles. « Pendant des années, on a rendu la famille responsable de la maladie mentale. Maintenant, avec la « désins » on lui demande de s'occuper du malade mental, avec ou sans médication ». La médication, c'est un choix douloureux, admet M. Poirier, à cause de ses effets secondaires, mais c'est un moindre mal en comparaison de la dangerosité, pour la famille, de celui qui la refuse.

### Nier le consentement, un recul

Pour Mario Lortie, membre du comité des bénéficiaires du centre hospitalier Robert-Giffard, enlever au malade mental son droit de refuser soins et médicaments et faciliter son hospitalisation serait un net recul, impensable.

« Ce serait un retour aux années 50, où on enfermait n'importe qui pour n'importe quoi », dit Charles Rice, du groupe Auto-psy. « On a mis tellement de temps à reconnaître des droits aux malades mentaux, il ne faut pas revenir en arrière », ajoute-t-il.

« Il faut concilier l'irréconciliable, le droit au refus de traitement et les conséquences négatives d'une telle décision », dit M. Lortie.

C'est au tribunal de trancher les cas limites, conviennent MM. Lortie et Rice. Plutôt que de remettre en cause le droit au refus de traitement, il faudrait simplifier le mécanisme d'accès au tribunal, estiment Mario Lortie et Charles Rice.

### Pas une priorité, dit le MSSS

Au ministère de la Santé et des Services sociaux, il y a bien sur la table un « avis de révision » de la Loi sur la protection du malade mental, mais le dossier a été mis de côté, à cause de la loi 120 qui a demandé beaucoup d'énergie au contentieux du MSSS, explique Marie-Claire Ouellet, attachée de presse du ministre Marc-Yvan Côté. On ne le ressortira pas avant le printemps.

## Âgées...

que d'argent et d'effectifs est simple : dans les CLSC, on s'occupe des cas les plus lourds... et on laisse aux familles le soin de s'occuper des personnes âgées autonomes.

« Je n'ai plus le choix, j'ai l'obligation morale de m'occuper des clients dont les besoins sont urgents », explique Louis Blanchette, directeur général du CLSC La Source, à Charlesbourg. Forcément, quand il donne beaucoup à l'un, il donne moins de services aux autres, vu les limites de son budget.

Un « client lourd », poursuit M. Blanchette, c'est une personne âgée qui est sous respirateur, à qui on doit enlever les sécrétions deux à trois fois par jour. « La famille est à bout, psychologiquement et financièrement. Je dois défrayer les frais d'une infirmière 24 heures durant, en attendant un lit dans un hôpital ». Pour s'occuper des cas lourds, le CLSC La Source a reçu, cette année, 51 000 \$.

### Responsabilité de la famille

La famille doit s'occuper de ses vieux. Tous les spécialistes et intéressés au Troisième Âge s'entendent là-dessus. Mais l'État a sa responsabilité, soutient le sociologue Jacques Laforêt. « Les services de l'État doivent compléter, et non se substituer à ceux qu'offre la famille. La formule gagnante n'a pas été trouvée encore. »

Il est faux de croire que dans 20 ans, l'État n'aura pas les moyens de supporter les personnes âgées, parce qu'elles seront deux fois plus nombreuses qu'aujourd'hui, soutient-il. En 1961, le taux de dépendance des 18-65 ans était de 81 %; en 2031, il aura baissé à 63 %, explique M. Laforêt. Le taux de dépendance tient compte des enfants et des personnes âgées qui dépendent de la population active.

Si l'État déplace ses ressources de l'enfance vers la vieillesse, il aura les moyens financiers de s'occuper des personnes âgées, soutient M. Laforêt. Mais aura-t-il la volonté politique ?

## Postes...

### Une grève lundi ?

Le leader syndical n'a pas voulu indiquer si une grève pourrait être déclenchée dans le cas où aucune entente n'intervenait avant lundi. Il a aussi refusé d'identifier les points en litige, mais il confirmait, vendredi, que les griefs faisaient partie de ce noeud gordien.

Le ministre du Travail, Marcel Danis, indiquait le même jour qu'il subsistait huit points litigieux dans ces négociations.

Le juge en chef de la cour supérieure du Québec, Allan Gold, annonçait mercredi dernier que, devant l'impasse dans les négociations, il mettait fin à six semaines de médiation.

Le ministre Danis présentait immédiatement un avis de dépôt de loi spéciale, pour éviter que les postiers ne déclenchent une nouvelle grève, comme ils l'avaient fait en septembre. Les 45 000 membres du Syndicat des postiers avaient alors déclenché des grèves tournantes pendant 12 jours, embourbant le système postal un peu partout au pays.

À la fin de la semaine dernière, le ministre Danis acceptait finalement de retarder jusqu'à demain le dépôt de la loi spéciale, laissant une dernière chance aux parties de s'entendre d'ici là, sans médiateur.

Les postiers sont sans contrat de travail depuis le 31 juillet 1989.

|                    |                   |
|--------------------|-------------------|
| 6/49               | Sélect 42         |
| 7-24-32-33-34-35   | 16-23-25-26-36-37 |
| (complémentaire)   | (complémentaire)  |
| 17                 | 34                |
| LA QUOTIDIENNE     | mise-tôt          |
| tirage du 26-10-91 | 4-19-29-40        |
| 3-6-4              | EXTRA             |
| 6-4-5-1            | 027409            |

## Palmarès des collèges L'Actualité compte répéter l'expérience

Le magazine L'Actualité, qui avait suscité la controverse, en février, en publiant le palmarès des collèges du Québec, compte répéter l'expérience l'an prochain.

par NORMAND PROVENCHER  
LE SOLEIL

C'est ce qu'a fait savoir, hier, au Château Frontenac, la directrice de la revue, Martine Demange, dans le cadre d'un débat clôturant la 14e session d'étude de l'Association pour le développement de la mesure et de l'évaluation en éducation (ADMEE).

Ce reportage choc, dont la méthodologie avait été décriée par le monde de l'éducation, était au cœur d'une table ronde réunissant, outre Mme Demange, les panelistes Raymond Touzin, directrice générale de la commission scolaire des Chutes-de-la-Chaudière; Yvon Morin, président du Conseil des collèges; et Raymond Giroux, éditorialiste au quotidien LE SOLEIL.

En faisant connaître l'intention de son magazine de lancer un palmarès plus étoffé, «avec la collaboration des gens concernés», Mme Demange se rendait ainsi aux arguments de M. Giroux qui, plus tôt, avait dit souhaiter que l'expérience soit répétée, afin d'éviter que l'expérience ne soit «qu'un coup d'épée dans l'eau». «C'est la continuité qui va amener la crédibilité», a-t-il soutenu devant un auditoire d'une centaine de personnes.

D'entrée de jeu, Mme Demange, à l'instar des autres participants, a expliqué que le débat engendré par le reportage était surtout imputable à son côté innovateur pour la société québécoise. «Des magazines français ou américains, tels Le Point ou le US News World & Report, ont l'habitude de le faire», sans qu'il n'y ait nécessairement controverse.

À cet égard, selon M. Yvon Morin, les Américains ont adopté une approche plus libérale, axée davantage sur la concurrence inter-colleégiale, contrairement au système québécois, plus technocratique, «où tout est réglé, subventionné et normalisé par l'État». Sans contester ce choix de société, M. Morin estime que si «on veut que l'évaluation contribue à l'excellence, il faudra demander aux établissements d'assumer leurs responsabilités».

Pour sa part, reconnaissant que le reportage de L'Actualité avait contribué à faire bouger plusieurs collèges en dépit de quelques «effets pervers», Mme Raymond Touzin a révélé que «ce n'est pas à la presse d'évaluer le système d'éducation, même si je leur reconnais un droit de parole. Le public a le droit d'être informé mais pas n'importe comment».

Ce travail, croit-elle, se veut une responsabilité conjointe des commissions scolaires et des collèges d'une part, et du ministère de l'Éducation d'autre part. «Ça fait assez longtemps que les formules d'évaluation des cégeps sont contestées, il faut que le MEQ agisse».

Une opinion que ne partage cependant pas Mme Demange, qui penche plutôt en faveur de l'introduction d'un examen national commun, genre baccalauréat français, pour tous les cégeps de la province, afin de permettre des comparaisons équitables sur leur valeur pédagogique. «Mais ça ne se fera pas tout de suite, ce n'est pas dans nos moeurs. Il y a actuellement un vacuum qui doit être comblé par les médias».

La comparaison des collèges «aboutira peut-être à une certaine forme de spécialisation», conclut Mme Demange, qui y voit là une façon pour les élèves d'éviter de perdre leur temps et leur argent dans leur cheminement de carrière.

### Démission en vue

Par ailleurs, le président de l'université Carleton a déclaré qu'il songeait à démissionner à la suite de la publication, par le magazine Maclean's, d'une enquête qui classe l'institution d'Ottawa au 44e rang sur 46 universités canadiennes.

M. Robin Farquhar a également pris sur lui le blâme d'avoir envoyé au magazine des données inexactes lorsque la compilation a été réalisée.

Robert Lewis, rédacteur en chef de Maclean's, s'est dit désolé de la réaction de M. Farquhar. Il a également affirmé qu'il considérait que le président de l'université Carleton surestimait les répercussions de l'article.

# Des dizaines de milliers d'Israéliens réclament la paix à leur gouvernement

JÉRUSALEM (AP, AFP) — Des dizaines de milliers d'Israéliens ont manifesté hier pour demander à leur gouvernement de faire des concessions à la conférence de paix sur le Moyen-Orient, qui s'ouvrira mercredi à Madrid.

Les mots «Israël veut la paix» étaient écrits sur plusieurs pancartes des manifestants réunis dans le centre-ville de Tel Aviv.

Pendant ce temps, à Jérusalem, la police anti-émeute a dispersé plusieurs centaines de membres du mouvement anti-arabe Kahane Chai qui bloquaient la circulation d'une autoroute durant une marche. Leur manifestation visait à commémorer l'assassinat du dirigeant extrémiste de leur organisation raciste, le rabbin Meir Kahane, assassiné il y a un an à New York.

À Tel Aviv, les manifestants, regroupés dans un square, ont demandé à leur gouvernement de faire des concessions territoriales et de stopper l'implantation de colonies juives dans les territoires occupés.

Le leader pacifiste Tzali Reshef a déclaré, dans une entrevue, que le nombre des manifestants constituait une «indication» des désirs des Israéliens.

«Le message est que nous devons échanger des territoires pour la paix, que nous devons parler aux Palestiniens et aux pays arabes», a-t-il dit.

Le gouvernement du premier ministre Yitzhak Shamir s'oppose à des concessions territoriales et veut poursuivre son programme d'implantation de colonies.

### Arens est inquiet

Dans une entrevue radio-



Les mots «Israël veut la paix» étaient écrits sur plusieurs pancartes des manifestants réunis hier dans le centre-ville de Tel Aviv. La conférence de paix sur le Moyen-Orient s'ouvrira mercredi à Madrid.

phonique, le ministre israélien de la Défense s'est dit inquiet de ce que son gouvernement perçoit comme des pressions américaines.

Le ministre a souhaité que les États-Unis adoptent une «position neutre» durant la conférence de paix.

«Je suis inquiet des déclarations faites aux États-Unis, selon lesquelles le principe de la

paix en échange des territoires servira de base aux discussions, qu'il y aura une fin à l'occupation (israélienne) et que les implantations sont des obstacles à la paix, a souligné Arens.

«Ces déclarations vont créer l'impression, parmi les pays arabes, que les États-Unis souhaitent un retour d'Israël aux frontières d'avant 1967, y compris l'évacuation de la partie est

de Jérusalem, ce qui ne peut pas favoriser les négociations», a ajouté Arens.

Par ailleurs, Mme Hanane Ashraoui, porte-parole de la délégation palestinienne à la conférence de paix, a estimé hier à Amman que la décision du premier ministre Shamir de présider la délégation de son pays annonce un durcissement de la position israélienne.

À Amman, le roi Hussein de Jordanie a désigné officiellement hier l'un des ses conseillers, Abdel Salam al-Majali, pour diriger la délégation commune jordano-palestinienne.

Le roi Hussein a estimé que la poursuite des implantations israéliennes dans les territoires occupés «pourrait torpiller l'ensemble du processus» de paix.

## Égout et aqueduc en Côte-Nord : une nouvelle promesse de 38 millions \$

SEPT-ÎLES — Les maires et chefs de file de la Côte-Nord qui pistonnent des projets d'eau potable et d'égout pour leurs collectivités se devront encore de faire une «job» de bras pour obtenir de Québec l'argent nécessaire à leur réalisation.

par MARC SAINT-PIERRE  
LE SOLEIL

C'est ce qui se dégage de la biennale de la Conférence socio-économique de la Côte Nord, tenue à Sept-Îles, vendredi et hier.

Certes, le gouvernement Bourassa, représenté par les ministres Yvon Vallières et Albert Côté, s'est engagé à injecter, par le moyen de nouveaux projets, 10,8 millions \$ de plus dans la cagnotte globale de 134 millions \$ prévue à l'entente-cadre signée au printemps de 1989. Ceci, tout en en expédiant d'autres sur des voies de garage comme par exemple, au grand dam des gens du nord, celui défendu par Fermont en vue d'améliorer un tronçon particulièrement difficile de la route 389 reliant la localité nordique à Baie-Comeau.

Mais le gros morceau de l'entente cadre, le projet «Égout et aqueduc» de la Basse-Côte-Nord, de la Minganie et de Gallix, a amené sans plus une nouvelle promesse de 38,1 millions \$ étalés sur cinq ans.

Quelque 11 millions \$ en projets d'eau potable et d'égout, promis il y a 30 mois par les ministres Marc-Yvan Côté et Pierre Paradis, ont été réalisés.

Demeurent tout le reste des projets, y compris ceux de La Tabatière et de Gallix où on voit encore des eaux brunes.

«Ça pourra niaiser encore trois ans, notre invitation à M. Paradis de prendre une douche communautaire», a dit Randy Jones, porte-parole de La Tabatière, qui faisait allusion aux échanges avec le ministre de l'Environnement en 1988 à Baie-Comeau.

«Ces projets, c'est une machine à élection», résumera de son côté Genest Girard, un conseiller municipal de Rivière-Saint-Jean. La perception du maire de Gallix, Louis-Ange Santerre, a été moins dramatique : «Un mur est tombé. C'est positif», a-t-il dit.

M. Santerre a ajouté en substance qu'il faudra toutefois aux localités concernées par les problèmes d'eau et d'égout se positionner le plus rapidement possible pour obtenir de Québec leur part du gâteau.

La même constatation a été faite par l'administrateur des localités de la Basse-Côte-Nord, Richmond Monger. «On (le gouvernement) nous confirme que l'argent est là», a-t-il dit.

Le bobo, c'est que les localités pour lesquelles Québec a en principe débloqué 38 millions \$ devront s'inscrire au



«Un mur est tombé. C'est positif», a dit le maire de Gallix, Louis-Ange Santerre.

programme d'assainissement des eaux du Québec si elles veulent en bénéficier dans la mesure de leurs besoins. Des inscriptions qui sont sous la gouverne du Conseil du Trésor et qui sont accordées au compte-goutte dans le contexte actuel de compression budgétaire.

«Faites des pressions», conseillait d'ailleurs aux maires un porte-parole de la Société québécoise d'assainissement des eaux au cours d'une réunion tenue parallèlement à la biennale.

Le député de Duplessis, Denis Perron, présent à toutes les délibérations de la biennale, a quant à lui qualifié le dossier d'aqueduc et d'égout de la Côte-Nord comme étant ni plus ni moins que de «la politocaille».

## Voyager I et II de plus en plus près de «l'ultime frontière»

WASHINGTON (AFP) — Plus de 10 ans après leur lancement, et après avoir fait découvrir des aspects encore inconnus des planètes de notre système solaire, les sondes interplanétaires américaines Voyager I et II sont désormais parties à la recherche de la mystérieuse limite de notre système.

La NASA, l'agence américaine de l'aéronautique et de l'espace, a annoncé cette semaine que les responsables du programme Voyager attendaient à présent des deux petites sondes, lancées en 1977, qu'elles fournissent des informations sur l'héliopause, la limite atteinte par les vents solaires, qui marque la «frontière» du système solaire.

Ces vents sont en fait des courants de particules ionisées, composées principalement d'hydrogène, émis par le Soleil. La théorie, soutenue par des modèles informatiques, prévoit que ces vents ralentissent progressivement entre 12 et 22 milliards de kilomètres du Soleil et finissent par mourir, contenus dans un champ magnétique appelé l'héliosphère.

Au delà, c'est l'espace interstellaire, la fin du monde à peu près connu, dans lequel les deux sondes vont plonger, et sur lequel elles vont continuer d'envoyer des informations.

Les chercheurs du Jet Propulsion Laboratory (JPL) de Pasadena, en Californie, chargés du programme Voyager, attendent d'ici la fin du siècle les pre-

mières informations sur le «choc terminal», marquant le ralentissement des vents solaires, et qui constitue le premier indice de l'approche de l'héliopause.

Une fois passée cette «ultime frontière», la mission des deux sondes, l'une des plus spectaculaires et des plus réussies jamais lancées par la NASA, continuera encore, jusqu'en 2017, année au cours de laquelle les piles au plutonium servant aux transmissions radio seront épuisées.

Mais même après cette date, l'odyssée des Voyager ne s'arrêtera pas : en 2030 le combustible servant à leur propulsion — l'hydrazine — sera épuisé, mais dans le vide de l'espace, libres de la résistance de l'air et de la gravité, les deux engins interplanétaires continueront leur course. Leur cap a été calculé pour le prochain million d'années, et sauf collision — improbable dans les immensités désertiques de l'espace — elles se seront à cette date approchées de 13 étoiles. Le prochain rendez-vous sera avec l'étoile Sirius, dans «seulement» 296 000 ans.

**Royal Suzuki**  
Une force 待  
6345,  
boul. Hamel  
L'Anclenne-Lorette  
872-0005

**SIDEKICK 4x4 1992**  
Pensez puissance,  
pensez 16 soupapes  
en 1992, moteur 1 600 cc, plus  
puissant : 95 CV  
GARANTIE COMPLETE  
DE 3 ANS  
80 000 KM

MOINS DE  
**15000\$**  
Quelques Swift 1991  
3 ou 4 portes à liquider  
Rabais jusqu'à  
1 000\*  
\*Transport, préparation et  
frais de montage en sus  
SUZUKI  
ÇA TOURNE BIEN

**ACADIA SUZUKI**  
Là y a du service!  
4480,  
1re Avenue  
Charlesbourg  
623-9861

## LA POLITIQUE

Forum sur la place de l'armée dans un Québec souverain

## L'idée d'une défense civile non violente est populaire

## À LA GUERRE

UR LA PAIX ET LE DÉSARMEMENT



Les conférenciers invités étaient, de gauche à droite, Mme Solange Vincent de la revue pacifiste Pacijou, le Dr Serge Mongeau et M. Jocelyn Coulon, journaliste au Devoir.

Selon un constitutionnaliste de l'université Laval

## La dernière «société distincte» définie par Ottawa va plus loin que Meech

QUEBEC (PC) — Selon le constitutionnaliste Patrice Garant, de l'université Laval, les dispositions relatives à la société distincte incluses dans les dernières propositions fédérales ont un impact plus large que ce qui était prévu dans le défunt accord du lac Meech.

M. Garant a fait part de son étonnant point de vue, jeudi, devant la commission parlementaire chargée d'étudier les offres d'Ottawa sur le renouvellement de la constitution. M. Garant a soutenu que contrairement à Meech, la notion de société distincte pourra maintenant, telle que présentée, avoir une influence sur le partage des pouvoirs entre les provinces et le fédéral.

M. Garant insiste sur le fait que le principe de la société distincte, dans les dernières propositions du gouvernement fédéral, ne se retrouve pas uniquement intégré dans la Charte des droits et libertés, comme on l'a beaucoup souligné, mais aussi au sein de la nouvelle clause Canada à l'article 2, soit dans le corps de la constitution.

Même si dans cette clause la notion de société distincte figure parmi treize autres divers éléments (évocation notamment de différents principes comme l'égalité des femmes et des hommes), le juriste de l'université Laval croit néanmoins que sa portée ne s'en trouve pas pour autant réduite.

Dans l'ancien accord, la question de la société distincte faisait l'objet d'un article beaucoup plus spécifique, dans le corps de la constitution.

« (...) on a la clause de la société distincte (dernières propositions fédérales) dans le cœur

prétation des autres dispositions de la constitution, en vertu du vieux principe que les dispositions d'un texte s'interprètent toujours les unes par les autres ».

En cela, précise M. Garant, la notion de société distincte aura la même portée que celle prévue dans l'accord du lac Meech.

Le point de vue du constitutionnaliste de l'université Laval va à l'encontre d'avis de plusieurs autres experts, qui jugent, de leur côté, que la notion de société distincte ne pourra avoir d'influence que sur l'interprétation de la Charte des droits et libertés.

L'opinion contredit également l'interprétation que fait le premier ministre de Terre-Neuve, Clyde Wells, des dernières propositions fédérales. M. Wells est d'avis que la notion de société distincte, telle que présentée, n'a qu'un impact limité, tournant essentiellement autour des questions de la langue et de la culture, et il est prêt, pour cette raison, à l'accepter.

Pour un petit pays comme le Québec souverain, l'organisation d'une défense civile non violente serait la façon la plus efficace de résister à un éventuel envahisseur.

par RICHARD CÔTÉ  
LE SOLEIL

Selon le Dr Serge Mongeau, qui participait hier, en tant que membre du groupe Les Amis de la Terre, à un forum sur « la place de la défense nationale dans l'éventualité d'un Québec souverain » organisé par le Mouvement national des Québécois, et qui regroupait à peine trente personnes au Musée de la civilisation, il serait ridicule qu'un Québec indépendant continue de dépenser des millions de dollars pour entretenir une armée qui risquerait, de toute façon, de ne pas faire du tout le poids face à un envahisseur américain, canadien ou autre.

Dans une telle situation hypothétique, la non-coopération, la désobéissance non violente, le boycott seraient d'excellents moyens de résister efficacement à des envahisseurs qui ne pour-

raient tout de même pas placer un soldat à côté de chaque citoyen et de chaque machine afin que tout continue à marcher rondement.

M. Mongeau estime que si le Québec choisissait de se distinguer des autres pays en s'organisant sans armée — cette partie de la population à qui on donne un rôle exagéré parce qu'elle est armée —, et en confiant aux instances internationales tous ses différends avec ses voisins, il deviendrait rapidement intouchable.

Pour une autre conférencière à ce forum, Mme Solange Vincent, de la revue pacifiste Pacijou, la guerre du Golfe est un bon exemple à citer pour dénoncer toute guerre et exiger la démilitarisation immédiate partout sur le globe. Selon Mme Vincent, ce conflit, qui prépare d'autres interventions du genre contre des peuples qui veulent se libérer d'un joug étran-

ger, démontre qu'on peut se cacher derrière de bons principes pour défendre des intérêts mesquins.

Un troisième conférencier, le journaliste du Devoir, Jocelyn Coulon, a été seul à défendre l'idée de la nécessité d'une armée québécoise dans le cas de l'accession à l'indépendance, mais il a mis les Québécois en garde contre les coûts élevés qu'engendrerait une telle mesure.

Enfin, le président national du Parti Vert, Jean-Louis Marois, est venu plaider pour l'abolition de l'armée comme le prône son parti, tandis que le président régional du Parti québécois et ancien député de Chauveau, Raymond Brouillette, après avoir souligné que son parti était pour la paix et le désarmement, a rappelé que le PQ tentait de faire l'équilibre logique entre les principes et les situations concrètes et envisageait donc la création d'une armée nationale après l'indépendance, de même que son adhésion à l'OTAN, à l'ONU et à l'OEA.

## L'armée du Québec coûterait de 3 à 6 milliards \$ par année

OTTAWA (PC) — Un Québec souverain devra investir massivement dans l'armement pour assurer l'intégrité de son territoire. Il devra consacrer entre 3 milliards \$ et 6 milliards \$ par année pour créer une nouvelle armée, qui pourrait par ailleurs se retrouver mieux équipée que les Forces canadiennes.

Deux experts militaires analysés dans la revue Forum, de l'Association des Instituts de défense du Canada, les répercussions militaires de la souveraineté du Québec, qui ne créera pas seulement des problèmes pour la province mais aussi pour le reste du Canada.

« Il semble évident que tant le Canada qu'un Québec indépendant seront les grands perdants.

Tous deux devront répondre à des besoins en matière de sécurité dans une conjoncture difficile. Dans la plupart des cas, leur supposée autonomie sera réduite et l'interdépendance, accrue », écrit le lieutenant-général Charles-Henri Belzile.

Dans un article intitulé « Le coût de la séparation : le prix à payer pour garantir la sécurité d'un pays morcelé », le militaire à la retraite prédit que « de fortes pressions seront exercées

sur le nouvel État pour que son budget militaire annuel soit de 5 milliards \$ à 6 milliards \$ ».

Fortement représentée au Québec, l'industrie canadienne de l'armement devra réorienter ses activités pour que le Canada anglais ne dépende pas pour ses pièces et munitions de l'État sécessionniste.

Selon un autre analyste, cette armée québécoise, qui pourrait aussi ressembler à la Gendarmerie française, pourrait bien être au bout du compte mieux équipée que l'armée canadienne si la Russie et la France se lancent dans une surenchère pour l'équiper à bas prix.

Plus de  
**3 000**  
points offerts  
cette semaine  
dans

LE SOLEIL

CLUB Multi-points

Si vous êtes membre du Club,  
entrez le code suivant:  
**05028738**  
Sinon, composez sans frais, le  
**1-800-563-8688**

VOYAGES  
VACANCES-FAMILLES inc.

VOUS INVITE À SA GRANDE  
VIRÉE D'AUTOMNE 1991  
AUJOURD'HUI

Le DIMANCHE 27 octobre à l'Hôtel des Gouverneurs  
de Sainte-Foy de 11H00 à 17H00

ENEZ

Préparer vos vacances d'hiver au Québec ou au dans le sud. Ski, croisières, villas, condos. Des informations pour tous, couples, familles, célibataires de tous âges.

GAGNEZ

Votre visite vous permettra peut-être de gagner un séjour en République Dominicaine d'une valeur de 1 500\$ (Tirage le 01 décembre 1991).

ET ÉCONOMISEZ

50% de rabais sur l'adhésion ou le renouvellement à Vacances-Familles (soit 20 \$ + TPS au lieu de 40 \$).

GAGNEZ ENCORE

Tous les membres de Vacances-Familles en règle au 31 décembre 1991 ont une chance de gagner un voyage au soleil d'une valeur de 2 000\$.

ENTRÉE GRATUITE POUR TOUS  
Pour renseignements (418) 657-7030  
Défenseur d'un permis du Québec



La dernière des  
flambées d'automne!

Un **ski-doo**, neuf 1991

à partir de

**1991\$**

Préparation et transport  
INCLUS

De plus, obtenez jusqu'à  
400\$ de vêtements à l'achat  
de certains modèles 1991.

Lors de votre visite, infor-  
mez-vous de notre promo-  
tion voyage.



Laurentides  
Sports Service Inc.

1451, rue Raymond  
Notre-Dame-des-Laurentides  
Charlesbourg

849-2824



COLLECTION D'ALLEMAGNE  
TAILLEUR SHORT PIED DE COQ FAÇON TWEED DE LAUREL

**PERREAULT**

Place Ste-Foy - Tél. : (418) 658-0081 Les Galeries de la Capitale - Tél. : (418) 626-7322

Afin de sensibiliser le public à leur cause

# Les pharmaciens ont recours aux moyens de pression

À défaut d'obtenir son ministère

## La construction heureuse d'avoir son sous-ministre

La nomination imminente d'un sous-ministre à la construction par le ministre du Travail, M. Normand Cherry, réjouit l'Association de la construction du Québec (ACQ) même si l'organisme aurait préféré la création d'un véritable ministère de la Construction.

par YVES THERRIEN  
LE SOLEIL

« Il s'agit d'un pas dans la bonne direction, affirme en entrevue au SOLEIL M. Michel Paré, secrétaire général de l'ACQ. Nous faisons des pressions depuis des années pour la création d'un véritable ministère de la Construction qui pourrait prendre la part de l'industrie. Actuellement, trop d'intervenants gouvernementaux s'ingèrent dans le monde de la construction, mais il n'y a jamais de responsable central pour une industrie qui génère pour 20 milliards \$ de travaux annuellement. À chaque fois qu'il nous faut une réponse, nous devons frapper à de nombreuses portes. »

Que ce soit le ministère du Travail, de l'Industrie et du Commerce, des Approvisionnements et Services, ou encore le ministre délégué à l'Habitation, la Société d'habitation du Québec, l'Office de la protection du consommateur, ou la Régie des entreprises en construction du Québec, chacun a une part de responsabilité, mais il n'y a rien de centralisé. Pour l'ACQ, le sous-ministre à la construction pourra peut-être jouer un rôle de coordination bien qu'à leur avis, ses pouvoirs ne seront jamais suffisants pour égaler le rôle d'un ministre en titre.

« Il faut mettre de l'ordre dans le monde de la construction, soutient M. Paré. Un ministre pour-

rait et devrait le faire. Si on prend l'exemple de l'obtention de la licence d'entrepreneur, les normes sont tellement basses que pratiquement n'importe qui peut l'obtenir. Cette façon d'agir tue l'expertise développée par les entrepreneurs d'expérience, notamment lors de l'adjudication des contrats par soumission. »

L'un des problèmes qu'un ministre pourrait régler touche selon lui tout le secteur des appels d'offres. Il estime que ce système est maintenant désuet et si mal foutu que la qualité du travail passe en dernier, c'est le plus bas prix qui l'emporte sans autres considérations.

« Le monde de la construction est affecté par la maladie des devis plein de trous, lance-t-il. Rares sont les constructeurs satisfaits des contrats qui régissent les grands travaux (aluminerie, Baie James, etc.). Les devis sont mal faits, imprécis, incomplets et souvent comportent des erreurs, mais pire encore, ils sont pratiquement blindés de sorte qu'un entrepreneur ne peut se sortir du pétrin de données erronées à cause d'une situation maladroite. Il faut à tout prix des devis uniformes et complets pour que les entrepreneurs puissent faire des soumissions selon la situation réelle du projet à réaliser. »

Pour l'ACQ, l'industrie de la construction a une importance primordiale dans l'économie québécoise, ce qui mériterait qu'on lui consacre enfin son propre ministère.

MONTREAL — N'ayant pu obtenir une rencontre de négociation avec le gouvernement, les pharmaciens-proprétaires entreprennent à compter de lundi divers moyens de pression qui visent à sensibiliser le public à leur cause.

Les pharmaciens-proprétaires veulent négocier avec le gouvernement une nouvelle tarification de leurs services pour le régime d'assurance-médicaments pour les personnes âgées et les bénéficiaires de l'aide sociale.

Mais, contrairement à ce qui a été annoncé par le ministère de la Santé et des Services sociaux, il n'y a eu aucune rencontre de négociation, assure M. Jean-Louis Hérivault, directeur général de

l'Association québécoise des pharmaciens-proprétaires. Ils ont bien rencontré le ministre Marc-Yvan Côté, il y a un mois, mais il n'a pas été question de la négociation, affirme-t-il avec conviction.

Et aucune rencontre de négociation n'est prévue, ajoute-t-il.

Exaspérés, les pharmaciens-proprétaires menacent d'aller ultimement jusqu'à se désengager du programme d'assurance-médicaments. Dans un tel cas, les bénéficiaires du programme de-

vraient se faire rembourser eux-mêmes par la Régie de l'assurance-maladie. Il s'agit toutefois d'un moyen de pression ultime, qui n'est pas encore appliqué par les pharmaciens.

Les pharmaciens-proprétaires commencent par des moyens de pression qui visent à sensibiliser le public en général à leur cause.

Ainsi, à partir de lundi ou mardi, des affiches seront apposées dans les pharmacies proclamant le slogan « Monsieur le ministre, l'attente a assez duré ».

De plus, quelque 300 000 dépliant ont été imprimés et seront remis aux bénéficiaires, « expliquant la situation dans laquelle on est et pourquoi on parle de ne plus participer au programme d'assu-

rance-médicaments », explicite M. Hérivault, de l'Association des pharmaciens-proprétaires.

De même, des députés provinciaux vont recevoir la visite des pharmaciens-proprétaires.

Finalement, les pharmaciens vont même « marcher sur le parlement » de Québec, le 7 novembre, pour faire valoir leurs revendications.

L'entente qui lie le gouvernement et les pharmaciens-proprétaires a pris fin le 31 mai 1989. En vertu de cette entente, les pharmaciens touchent 4,58 \$ pour chaque ordonnance remplie dans le cadre du programme d'assurance-médicaments. Ils demandent l'équivalent de la moyenne canadienne, soit 7 \$.

## Une otage canadienne « oubliée » au Liban

OTTAWA — Un Montréalais d'origine libanaise s'inquiète du sort de sa mère tenue en otage au Liban depuis 1985 et demande au ministère des Affaires extérieures de tout faire pour qu'elle ne soit pas la grande oubliée des efforts internationaux actuellement déployés pour faire libérer les otages étrangers détenus dans ce pays.

par MANON CORNELLIER  
de la Presse canadienne

Mme Henriette Haddad, qui est à la fois citoyenne canadienne et libanaise, a été enlevée à Beyrouth le 26 septembre 1985 alors qu'elle traversait la ligne de démarcation entre les parties est et ouest de la ville.

En voyage dans son pays d'origine, Mme Haddad était accompagnée d'un ami qui fut lui aussi enlevé puis ensuite libéré.

Depuis ce temps, son fils Constantin, qui travaille comme ingénieur à la Baie James, a multiplié les démarches privées et diplomatiques pour savoir qui détenait sa mère et où elle se trouvait.

À quelques reprises, des Libanais détenus par le Hezbollah iranien auraient fait savoir à la famille Haddad qu'ils avaient vu leur mère aujourd'hui âgée de 64 ans. Ils ont eu de ses nouvelles pour la dernière fois l'an dernier, a indiqué M. Constantin Haddad hier lors d'une entrevue téléphonique.

Constantin, un des quatre enfants de Mme Haddad, a indiqué qu'il avait jusqu'à présent préféré la discrétion pour assurer entre autres la sécurité de sa mère.

« Et je me suis dit que si une puissance comme l'Amérique n'arrivait à rien avec des démarches publiques, je n'y parviendrais pas non plus. J'ai donc choisi des moyens plus discrets », a-t-il dit pour expliquer son long silence.

M. Haddad est allé lui-même au Liban, a écrit à l'émissaire anglican Terry Waite, qui est devenu otage depuis, et s'est adressé aux Affaires extérieures.

Tant que Beyrouth était une « jungle », il comprenait la « passivité » du gouvernement canadien. Mais il s'inquiète de voir que cette attitude persiste alors qu'un négociateur des Nations Unies et plusieurs pays travaillent à faire libérer les otages étrangers.

« Je pense que le ministère peut et doit être plus agressif. Ce n'est pas correct de laisser une vieille femme prise en otage comme ça et privée de ses droits », a-t-il dit. Il voudrait qu'Ottawa fasse tout son possible pour s'assurer que le nom de sa mère figure sur la liste des otages étrangers à être libérés.

Mme Haddad résidait à Montréal depuis cinq ans avant son enlèvement. Trois de ses enfants y résident ainsi que huit de ses petits-enfants.

Pour la leader adjointe libérale Sheila Copps, qui a soulevé le cas de Mme Haddad aux Communes, il est renversant que le gouvernement canadien n'ait jamais répondu par écrit aux démarches du fils de Mme Haddad. Mme Copps a avoué être estomaquée d'apprendre qu'une Canadienne soit détenue en otage au Liban, un fait qu'elle ignorait complètement jusqu'à il y a quelques jours.

Mme Copps a soutenu que les

Affaires extérieures avait refusé d'agir parce que Mme Haddad avait la double citoyenneté, ce qu'une porte-parole du ministère, Mme Nicole Martel, a démenti formellement vendredi. Mme Martel a ajouté que les services consulaires canadiens avaient, depuis la disparition de Mme Haddad, pris contact avec les autorités syriennes et iraniennes et avec différentes factions et groupes politiques libanais, le tout sans résultat.

Selon Mme Martel, aucun groupe n'a entendu parler de Mme Haddad ou ne revendiqué son enlèvement. « Si elle a disparu, c'est peut-être pour une autre raison. Personne ne peut le savoir », a-t-elle ajouté en précisant que de nouvelles informations avaient été demandées à l'ambassade canadienne à Damas, en Syrie.

Selon Constantin Haddad, dont le père est aujourd'hui âgé de 87 ans, le ministère des Affaires extérieures a fait certains efforts mais presque uniquement après qu'il eut lui-même suggéré les démarches à entreprendre.

Vendredi en Chambre, le ministre du Commerce extérieur Michael Wilson a dit tout ignorer de cette affaire mais qu'il allait y voir.

De leur côté, les membres de la



Mme Henriette HADDAD

famille de Mme Haddad et ses amis entendent mettre sur pied un comité pour la libération de Henriette Haddad. Leur premier objectif sera de rendre son cas public, puis de la localiser et enfin de la faire libérer.

En feront partie le fils de Mme Haddad, un professeur de l'Université McGill John Humphrey et l'éditeur adjoint de Cité libre, Mme Angeline Fournier-Tombs. Cette dernière a d'ailleurs publié un article dans l'édition de novembre sur le cas de Mme Haddad. Selon elle, le comité verra à mettre de la pression sur le gouvernement canadien.

## Hausse en août des voyages de 24 heures aux États-Unis

OTTAWA (PC) — Le nombre de voyages de moins de 24 heures au sud de la frontière canado-américaine a grimpé à 5,95 millions au mois d'août, soit 10,1 % de plus qu'en août 1990.

Selon Statistique Canada, le nombre de voyages effectués en août est resté à peu près le même qu'en juillet, mais il a grimpé en comparaison des mois de juin (5,28 millions) et de mai (5,24 millions).

Les voyages d'au moins 24 heures, eux, ont atteint 2,8 millions, soit 16,2 % de plus qu'en août 1990.

M. Paul Paradis, de Statistique Canada, soulignait que malgré l'augmentation du nombre réel de voyages effectués aux États-Unis, ces visites au sud de la frontière sont moins nombreuses lorsque

les données sont ajustées pour tenir compte des variations saisonnières.

Calculé de cette façon, le nombre d'expéditions de moins de 24 heures de Canadiens voyageant en automobile était de 4,79 millions en août, contre 4,77 millions en juillet, 4,86 millions en juin et 4,92 millions en mai.

**ARGENTURE**  
• CUIVRE • CHAUDRONS  
• ARGENTERIE  
• RÉPARATIONS  
• ÉTAMAGE • POLISSAGE  
**HC** HOPITAL DE CHAUDRONS  
QUÉBEC ENR.  
687-2559

LA MEILLEURE  
FAÇON DE  
S'ENTRAIDER



Loi sur l'enseignement privé. Permis no CP0688

**DÉBUT DES COURS : 4 OU 6 NOVEMBRE 1991**  
(inscriptions en cours)

**Bureaux ouverts dimanche de 9h à 16h**

**École de diction et de communication orale**

**Buts et objectifs**  
Faciliter à toute personne l'utilisation maximale de ses capacités d'expression afin de mieux communiquer. Aider toute personne à vaincre la gêne, le trac ou le manque de confiance. Acquiescer de l'aisance, de la confiance en soi, développer une meilleure élocution, une meilleure diction.

**Professeurs**  
Angèle Grenier, professeur à l'Université Laval  
Richard Joubert, animateur à Radio-Canada  
Renée Hudon, animatrice à Radio-Canada et comédienne

**DURÉE DES COURS : 7 SEMAINES de 18h45 à 21h**

Marie-Laurence Nadeau, dir.  
311/2, d'Auteuil, Québec G1R4B9  
Tél.: 692-5073

**Contenu**  
• Principes de base de la communication  
• Techniques de respiration, projection et pose de la voix  
• Contrôle du trac (détente, concentration)  
• Le discours (les gestes, la posture, la tenue vestimentaire)  
• Diction (débit, pauses, intonations, articulation)

**BOUTIQUE DANIELLE MORALI**  
Place Ste-Foy. Tél.: (418) 656-9141

**BIA/SLE/R**  
HORS SAISON

**CMI Claude Miville inc.**  
ÉLECTRICITÉ • PLOMBERIE • CHAUFFAGE • CLIMATISATION

**Vous êtes aux prises avec des problèmes d'humidité ou de chauffage dans votre maison ?**

**SOLUTIONNEZ VOTRE PROBLÈME ET PROTÉGEZ VOTRE INVESTISSEMENT**

Si vous voulez en savoir plus sur les systèmes de thermopompes, fournaises et échangeurs d'air présentement disponibles sur le marché...

**100\$ de rabais**  
applicable à l'achat d'un ÉCHANGEUR D'AIR, D'UNE FOURNAISE ou D'UNE THERMOPOMPE.

installés et vendus par CLAUDE MIVILLE.  
Sur présentation de cette annonce.

**4820, 5e AVENUE EST CHARLEBOURG 626-0828**

**Nouveau!**  
Programme de subventions Hydro-Québec Énergie Nouvelle. Renseignez-vous!

**FLAIR**  
HIGH VELOCITY VENTILATION INC.

**Carrier**

Cette offre se termine le 9 novembre.

## LE MONDE

Le Stalinisme  
a fait 100 000  
morts en RDA

BERLIN (Reuter) — Environ 100 000 personnes ont péri en captivité ou ont été exécutées pour leurs opinions politiques en 44 ans de stalinisme dans l'ancienne Allemagne de l'Est, selon les conclusions d'une enquête officielle.

Soixante-cinq mille de ces victimes ont péri dans des camps d'internement soviétiques ou pendant leur voyage vers ces camps peu après la Seconde Guerre mondiale, précise le rapport du gouvernement de l'Allemagne unie, dont des extraits ont été publiés hier par le journal Berliner Zeitung.

L'enquête relève que 756 hommes, femmes et enfants ont été condamnés à mort par des tribunaux militaires soviétiques dans les années qui ont suivi la guerre, certains pour avoir seulement fait circuler des tracts hostiles à l'occupation.

Le bilan de 100 000 victimes comprend des personnes exécutées pour crimes de guerre sous le nazisme.

L'enquête a été réalisée en vue du versement de réparations aux victimes du stalinisme dans l'ex-RDA.

Après la capitulation du IIIe Reich en 1945, l'Allemagne orientale avait été zone d'occupation soviétique jusqu'à l'installation, en 1949, d'un régime satellite communiste.

L'enquête a également déterminé qu'environ 600 réfugiés allemands établis en Europe occidentale avaient été enlevés et ramenés en RDA par la NKVD, la police secrète de Staline, entre 1945 et 1954. La Stasi en a enlevé et rapatrié de force 300 autres entre 1950 et 1962, ajoute le rapport.

La plupart de ces personnes ont échoué dans des camps de travail en URSS.



Plusieurs habitants de Dubrovnik se pressaient hier à un bureau de la Croix-Rouge établi dans cette ville, afin d'être inscrits sur la liste des personnes qui pourront être évacuées. Les autorités fédérales ont averti que seules les personnes ayant rempli cette formalité pourraient quitter la ville.

Mayazawa est certain d'être  
premier ministre du Japon

TOKYO (AFP) — Les trois candidats à la succession du premier ministre Toshiki Kaifu ont achevé hier une campagne électorale très coûteuse mais sans enjeu, l'ancien vice-premier ministre Kiichi Miyazawa étant certain de l'emporter lors de l'élection d'aujourd'hui.

Selon tous les sondages publiés au cours des derniers jours, Miyazawa, 72 ans, devrait être élu aujourd'hui président du Parti libéral démocrate (PLD - au pouvoir), un poste qui va de pair avec celui de premier ministre au Japon, avec une très forte majorité.

L'élection de l'ancien vice-premier ministre, qui dirige la troisième faction du PLD, est devenue une simple formalité depuis qu'il

a reçu le soutien de la principale faction du parti, celle fondée par l'ancien premier ministre Noboru Takeshita, au début du mois.

Sur les 496 suffrages en jeu aujourd'hui (les 395 parlementaires du PLD auxquels viendront s'ajouter 101 voix représentant les 1,75 million de membres du parti à travers le pays), Miyazawa devrait obtenir 300 à 320 voix, selon les diverses estimations faites par la presse.

Ultimatum de l'armée  
yougoslave à Dubrovnik

BELGRADE (AFP, AP) — L'armée yougoslave a lancé un ultimatum au maire de Dubrovnik réclamant le désarmement des forces croates de la ville avant 20 heures aujourd'hui, a annoncé l'agence slovène STA.

Dans cet ultimatum parvenu hier matin au maire de Dubrovnik, selon STA, l'armée menace de « prendre des mesures » si les autorités de la ville ne se plient pas à cette demande.

Selon l'agence yougoslave Tanjug, l'armée a également averti les représentants de la mission européenne d'observation qu'elle « prendra les mesures adéquates si les unités para-militaires croates ne cessent pas leurs activités dans la région de Dubrovnik ».

De son côté, le ministre yougoslave de la défense, le général Veljko Kadijevic, a proposé au président croate Franjo Tudjman la démilitarisation de Dubrovnik sous contrôle de la communauté européenne.

## Calme précaire

Un calme précaire a régné hier à Dubrovnik, où un cessez-le-feu est tardivement entré en vigueur vendredi soir. Mais les combats se poursuivaient dans d'autres régions de Croatie, notamment autour de Vukovar.

Selon diverses informations, l'armée a offert le libre passage à tous les Croates réfugiés derrière les murailles de la ville médiévale, épargnée. Les forces fédérales, arrivées dans l'agglomération, ne semblaient d'ailleurs pas avoir encore pénétré dans la partie ancienne de cette cité touristique.

En revanche, la marine fédérale a refoulé hier un traversier transportant de l'aide humanitaire pour les assiégés, alors qu'elle avait autorisé vendredi un premier navire chargé de nourriture et de médicaments à accoster.

dis que les chars tentaient une percée au sud-ouest.

La situation diplomatique n'est guère brillante. Après le rejet vendredi par le président serbe, Slobodan Milosevic, d'un nouveau plan de paix élaboré par le médiateur européen, Lord Carrington, ce dernier devrait se rendre demain à New York pour demander le soutien du Conseil de sécurité de l'ONU.



Gil

COURTEMANCHE

Edméda

## Drôle de paix au Cambodge

Les dépouilles de l'Indochine avaient encore rendez-vous, cette semaine, au centre des conférences internationales, avenue Kléber, à Paris. La dernière fois, ce furent les Vietnamiens qui y entamèrent et y conclurent le processus de « paix » avec les Américains. En ce mercredi 21 octobre, c'étaient les factions cambodgiennes qui, sous les regards faussement attendris de leurs anciens maîtres, financiers, tortionnaires ou ennemis, faisaient officiellement la paix. Car entre faire la paix et vivre la paix, il y a une marge qu'on sera en mesure de jauger encore une fois au Cambodge.

En théorie, ce sont 50 années de guerre ininterrompue qui se terminent dans cette région. Il faut remonter à l'invasion nipponne, en 1941, puis à la guerre d'Indochine qui se termina par la défaite des Français, en 1954, pour trouver les sources de ces conflits qui ont fait des millions de morts dans la région. Puis, il y eut la guerre du Vietnam que les Américains acceptèrent de quitter dans cette même salle de conférence à Paris, en 1973. Mais les Américains, avant de partir, auront eu le temps d'installer la guerre au Cambodge. Ils sont complices quand le régime Sihanouk est renversé et impuissants quand les Khmers rouges prennent le pouvoir, en 1975. Ils sont disparus et silencieux, comme le reste de la planète pendant que les fous de Pol Pot procèdent au génocide et, comme tous les pays occidentaux, ils s'inquiètent lorsque le Vietnam, appuyé par l'URSS, envahit le Cambodge en 1979.

## Pour coincer le Vietnam

Pour la communauté internationale occidentale, le Cambodge cesse alors d'exister légalement. Il est littéralement mis au ban des nations et est officiellement représenté à l'ONU par les Khmers rouges dont les principaux leaders se sont réfugiés à la frontière thaïlandaise et mènent une lutte de guérilla, encouragés par la Chine, les États-Unis et beaucoup d'autres pour qui ces gens, coupables de génocide, étaient encore utiles parce qu'ils s'opposaient à l'aggrandissement de la zone d'influence soviétique dans la région. Comme le confiait le principal dirigeant chinois Deng Xiaoping à Claude Cheysson, alors ministre français des Affaires étrangères : « Nous aidons les Khmers rouges parce que ça nous coûte presque rien, juste assez pour coincer les Vietnamiens ».

Avenue Kléber, les Khmers rouges étaient présents, reçus avec tous les égards réservés aux chefs d'État. Ils étaient présents et partie prenante avec le prince Norodom Sihanouk dont la famille a été décimée par ses nouveaux partenaires. Ils sont membres sur un pied d'égalité du Conseil national suprême, avec le prince, les représentants du gouvernement pro-vietnamien et la faction pro-occidentale de Son Sann et, à ce titre, doivent participer à des élections qui seront organisées dans 18 mois, sous la surveillance et la tutelle de l'ONU. Dix-huit pays ont bény cette entente, dont le Canada, 18 pays qui, sauf la Chine, craignent le retour en force des Khmers rouges, durant ou après les élections. Mais ils ne diront pas ouvertement et n'ont pas pris les mesures qui rendraient impossible ce retour. L'hypocrisie occidentale à propos des Khmers rouges aura duré jusqu'à la fin, jusqu'au dernier paragraphe de l'entente, puisqu'à la demande de la Chine, la mention du génocide a été remplacée par une vague allusion au respect nécessaire des droits de la personne.

## Un mandat périlleux

Le mandat confié aux Nations unies par les signataires de l'accord de paix est sans précédent et périlleux. Tant qu'un gouvernement démocratique n'aura pas été élu, c'est l'organisation internationale qui constituera en réalité le véritable gouvernement de ce pays de huit millions d'habitants. L'ONU devra en particulier assurer la démobilisation à 70 % des armées en présence, le reste devant être cantonné et désarmé sous son contrôle. En théorie, cela ne pose pas problème, en pratique cela risque bien, à moyen et à long terme, de faire le jeu des irrédutibles de Khmers rouges. L'estimation et la localisation des forces gouvernementales est relativement aisée à faire, et encore, mais celle des 30 000 Khmers rouges l'est beaucoup moins. Armée de guérilla, spécialiste de l'infiltration, fonctionnant dans le maquis à partir de bases et de caches d'armes secrètes, l'armée des Khmers rouges peut, sur un mot d'ordre, se fondre dans la nature et réapparaître selon que la situation sera jugée favorable par ses leaders. Et les deux ans de retard à signer l'accord de paix dont on connaît depuis longtemps les grandes lignes, ont été mises à profit par les troupes de Pol Pot pour s'assurer des bases de ravitaillement et des caches. C'est ce genre d'armée fantôme qui prépare son retour depuis des années que devront tenter d'identifier et de démobiliser les observateurs de l'ONU, une difficulté angoissante sur laquelle ont s'est bien gardé d'épiloguer. Car on savait bien, autour de la grande table de l'avenue Kléber, que dans cet accord de paix qui peut être source d'espoir, il y a aussi toutes les conditions qui permettraient aux auteurs du génocide de reprendre en main le pays qu'ils n'ont pas réussi à détruire complètement.



C'EST PAS SORCIER  
C'EST À LÉVIS  
LE MEILLEUR PRIX



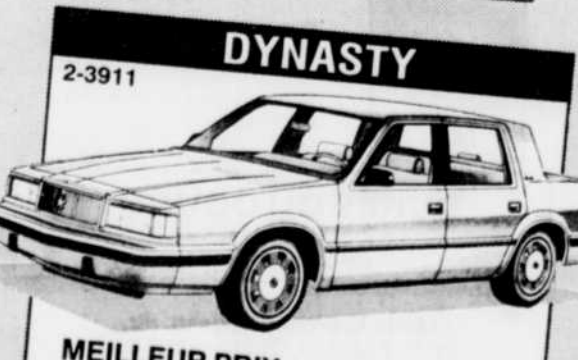
MEILLEUR PRIX  
16 795\$\*



MEILLEUR PRIX  
12 595\$\*



MEILLEUR PRIX  
9 995\$\*



MEILLEUR PRIX  
15 495\$\*

Financement du fabricant à taux très avantageux.

Moins de 10 véhicules 91 à liquider à prix incroyable.

\* Transport, préparation et rabais Chrysler inclus. Taxes en sus.

Rabais supplémentaire de  
750\$  
aux étudiants et aux  
militaires admissibles au  
programme.

PLAN DE PROTECTION  
au choix du client

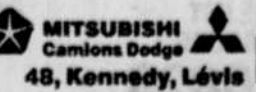
sur le groupe motopropulseur  
(sans déductible)  
OU

3/60

pare-chocs à pare-chocs  
(sans déductible)



fournier  
plymouth chrysler



837-2411

Plus de  
3 000  
points offerts  
cette semaine  
dans  
LE SOLEIL

Si vous êtes membre du Club,  
entrez le code suivant:  
46795204  
Sinon, composez sans frais, le  
1-800-563-8688

CLUB Multi points

En Bref

■ Bush rencontrera Shamir

MADRID (AP) — À quatre jours de l'ouverture de la conférence de Madrid, Washington a fait savoir hier que le président George Bush rencontrera le premier ministre israélien Yitzhak Shamir avant l'ouverture officielle de la rencontre. La réunion, qui aura lieu mardi soir ou mercredi matin, permettra au président de voir le chef du gouvernement israélien immédiatement avant l'ouverture de la conférence proprement dite, et de tenter de détendre les relations entre les deux pays.

■ Pas de liberté sous caution

MOSCOU (Reuter) — Les principaux auteurs du coup d'État d'août contre Mikhaïl Gorbatchev ne pourront pas bénéficier d'une remise en liberté sous caution, a déclaré à la Pravda le substitut du procureur général Evguény Lissov. Il a souligné, dans une entrevue publiée hier, que trop de personnes avaient intérêt à les faire taire de manière définitive et qu'il désirait que toute la lumière soit faite lors de leur procès. Des avocats ont demandé la libération des sept survivants du « Comité d'urgence » qui avait écarté le président Gorbatchev du pouvoir pendant trois jours.

■ Attaques de pirates

DACCA (AP) — Des pirates équipés d'armes à feu et de couteaux ont blessé au moins 85 personnes lors de deux attaques contre un traversier et une flottille de bateaux de pêche dans la nuit de jeudi, ont annoncé hier la police et des journaux du Bangladesh. Une vingtaine de pirates déguisés en passagers se sont rendus maîtres, jeudi soir, du traversier à double pont qui naviguait à une trentaine de kilomètres au sud de Dacca. Ils n'ont pas hésité à poignarder 25 personnes qui tentaient de résister.

■ Ouvrières bien culottées

VARSOVIE (AFP) — Les gardiens de l'usine Polmo à Krosno ont découvert dans les petites culottes de six ouvrières qui quittaient l'usine après le travail de nuit, 180 pièces d'amortisseurs pour les Fiat 126. Selon le quotidien Kurier Polski, qui a publié hier cette information, les ouvrières ont été remises entre les mains de la police. La valeur du butin est estimée à 14 millions de zlotys (1400 \$), a précisé le journal.

■ Un gros lot de 94 millions \$

TALLAHASSEE, Floride (AP) — Les Américains se ruent depuis une semaine sur les billets de la loterie organisée par l'État de Floride. Il est vrai que l'enjeu, un gros lot de 94 millions de dollars qui devait être attribué hier soir, a de quoi séduire. Les billets sont partis à la vitesse de 30 000 par minute. Une personne, qui s'est identifiée comme étant le « fantôme » a même acheté 80 000 billets.

# Les étrangers fuient le Zaïre

KINSHASA (AP, Reuter, CP) — Des centaines d'étrangers ont fui Kinshasa et Lumumbashi hier lors d'une ultime opération d'évacuation ordonnée par les gouvernements occidentaux.

La France et la Belgique se préparaient, par ailleurs, à retirer leurs militaires dont la présence avait permis de limiter les actes de pillage dans la capitale Zaïroise.

Des diplomates ont rapporté que la mutinerie des troupes zaïroises s'était étendue à quatre villes du sud de l'immense pays.

À Kinshasa, le haut-commandement militaire a averti que les militaires qui participeraient à des actes de pillage seraient sévèrement punis.

Un colonel a lu sur les ondes de la radio d'État un communiqué en sept points avertissant les soldats que les « actes de vandalisme » contre les étrangers ne seraient plus tolérés.

Le communiqué, signé par le général Mahela Liyeko, commandant en chef des forces armées, ne précise pas que les coupables seront fusillés, mais tel semble être le cas. « Tout soldat pris en flagrant délit sera dorénavant jugé selon une procédure d'urgence », affirme le texte lu à la radio.

Le mois dernier, les soldats zaïrois ont commencé à se mutiner parce qu'ils n'avaient pas été payés.

Des diplomates à Brazzaville, capitale du Congo voisin, ont indiqué que des centaines de Français devaient arriver hier soir à bord d'un avion dépêché par Paris.

Les derniers 500 étrangers à fuir la ville minière de Lumumbashi, dans le sud du pays, sont ar-

rivés hier en Zambie dans un convoi de 171 véhicules escortés par des paras belges.

Le Canada a pressé ses ressortissants de fuir. Vendredi, le ministère des Affaires extérieures avait indiqué que 600 Canadiens se trouvaient encore au Zaïre. Un porte-parole du ministère a annoncé hier que certains parti-

raient à bord d'avions nolisés par le France, la Belgique et les États-Unis.

La ministre française Edwige Avice a déclaré hier que les 500 Français encore présents au Zaïre devaient utiliser « tous les moyens à leur disposition » pour fuir le pays.

## Lénine a passé la guerre en Sibérie

MOSCOU (AFP) — Le corps embaumé de Lénine, qui se trouve dans le célèbre Mausolée sur la place Rouge au cœur de Moscou, a été emmené dans le plus grand secret à Tioumen, en Sibérie, au début de la Seconde Guerre mondiale et il est actuellement en mauvais état de conservation, selon Troud, le quotidien des syndicats.

Le corps de Lénine est resté dans cette ville sibérienne pendant toute la durée de la guerre, poursuit le journal.

Troud note également que le corps de Lénine, dont le nom véritable est Vladimir Ilitch, a subi de graves altérations et qu'il a fallu procéder à des travaux de restauration. Mais, indique le quotidien, la restauration a été mal faite et aujourd'hui seuls le visage et les mains du dirigeant de la révolution bolchévique « sont

restés proches de l'original ». Tout récemment la presse soviétique avait publié une photo, la première du genre, du corps embaumé de Lénine.

Des rumeurs avaient couru récemment sur un transfert possible de la dépouille de Lénine. Les leaders réformateurs comme les maires de Moscou et Saint-Petersbourg, Gavril Popov et Anatoly Sobtchak, avaient demandé le transfert du corps dans un cimetière de Saint-Petersbourg où sa mère est enterrée.

## Les Polonais vont aux urnes dans un climat de morosité

VARSOVIE (AFP) — Les Polonais vont aux urnes aujourd'hui pour élire en toute liberté leurs députés et sénateurs après plusieurs décennies de régime totalitaire, alors que le climat social est morose en Pologne, frappée par la récession et le chômage.

« Les Polonais sont sceptiques et peuvent boudier le scrutin par méfiance (...) Beaucoup ne voient pas de bon choix pour eux », a affirmé dans un éditorial hier le quotidien Zycie Warszawy.

7000 candidats  
Cent douze partis présentent plus de 7000 candidats à la Diète (chambre basse) où il y a 460 sièges à pourvoir, selon un mode proportionnel. Les 100 sièges au

Sénat sont brigüés par quelque 600 candidats.

À la lumière de tous les sondages, aucun parti ne pourra se prévaloir d'une majorité parlementaire absolue et le futur gouvernement sera issu d'une coalition. Le président Walesa a indiqué d'ores et déjà lors d'une émission télévisée que son candidat favori pour prendre la tête du nouveau cabinet était l'actuel premier ministre Jan Krzysztof Bielecki.



**Cozy DÉCORATION**

*Vous y rencontrez des amies qui ont plusieurs années d'expérience dans la décoration résidentielle et commerciale et qui sont avant tout soucieuses de la qualité de votre intérieur.*



**Colette et Estelle Beaudoin**  
Résidentiel et commercial  
1458, AV. MAGUIRE  
SILLERY, 682-2877

## La Joconde institut de beauté

Faites le plein jeunesse à notre institut, avec Hydradermie... un soin-plaisir incomparable



En un peu plus d'une heure, retrouvez une peau nette, hydratée et régénérée. Dès la première séance, votre visage pourra passer le test du miroir avec succès: ridules autour des yeux estompées, teint éclatant, un véritable coup de jeunesse. En plus d'une formidable mise en beauté, l'Hydradermie vous offre une merveilleuse parenthèse de détente et de relaxation, un instant privilégié de quiétude absolue.

**POUR RÉPONDRE À LA DEMANDE NOTRE SPÉCIAL HYDRADERMIE EST PROLONGÉ JUSQU'AU 2 NOVEMBRE!**

*Chèque beauté*

Madame, René Guinot et l'Institut de beauté La Joconde vous proposent, du 27 octobre au 2 novembre, un rendez-vous avec Hydradermie, le soin-jeunesse aux résultats uniques.

Un rabais de **10\$** vous sera accordé sur présentation de cette invitation.

**PLACE de la CITÉ** Entrée du Manhattan Grill 658-0343

## E NATURALISTE

**NE CHERCHEZ PLUS**  
Nous avons les meilleurs prix et le plus grand choix. Bausch and Lomb Canada le confirme en nous attribuant le prix du plus important détaillant canadien.



Jim Edmiston, Bausch and Lomb Canada et Georges Gilbert de Le Naturaliste

### ÉLITE 10X42 CF

DÉTAIL SUGGÉRÉ: 1534\$

**SPÉCIAL 769\$**

### BUSHNELL

SPORTVIEW 7x35 EGA

Prix de détail suggéré: 181 98\$

**Spécial: 89 90\$**

Plus de 50 modèles de **34 95\$ à 979 90\$**

1990, boul. Charest Ouest, bureau 117 Ste-Foy (Québec) G1N 4K8 (418) 527-1414

Commandes sans frais: 1-800-463-6848

Télé.: 527-1970

CLAYEUX • DANJEAN • PETIT BATEAU • KIDDIZ • 2 X 2

## VENTE de FERMETURE

Tout doit être vendu

# FERMETURE

“Des prix coupés qui ne passent pas inaperçus”.

|                                               |                                          |
|-----------------------------------------------|------------------------------------------|
| Groupe d'ensembles de ski<br><b>40 et 50%</b> | Groupe de chapeaux d'hiver<br><b>50%</b> |
| Groupe de gilets<br><b>2 99</b>               | Groupe d'impers<br><b>50 et 60%</b>      |

Tout est réduit jusqu'à **70%**

## KAFKA

vêtements pour enfants  
3<sup>e</sup> étage  
**PLACE LAURIER 651-7589** (près de La Baie)

De la naissance jusqu'à 20 ans

CLAYEUX • DANJEAN • PETIT BATEAU • KIDDIZ • 2 X 2

## ROSA BORRA

FINE LINÉAIRE ET ACCESSOIRES



Entrez dans un monde où la féminité n'est rien de plus qu'une sensation.

**PLACE de la CITÉ**  
Niveau promenade, entrée du Manhattan Grill  
Entre Place Laurier et Place Ste-Foy

**RESTAURANT**

## La Mère Jo

- LES MIDIS “GENS D’AFFAIRES” à compter de **7 75\$**
- EN SOIRÉE, TABLE D’HÔTE EXPRESS à compter de **10 95\$**
- TABLE D’HÔTE COMPLÈTE à compter de **19 95\$**

**SALONS** (privé et semi-privé) de 10 à 35 places  
**GRAND STATIONNEMENT**

*Réservez-vous de bons moments...*  
**1431, rue Notre-Dame L'Ancienne-Lorette** (près du boul. Hamel)  
**871-5021**



Gilles Martel se dit prêt à déménager pour pouvoir garder ses chevaux (ici Éclair et Plume).

## À Sainte-Jeanne-de-Pont-Rouge

# Un citoyen ne peut héberger ses chevaux en zone agricole

PONT-ROUGE — M. Gilles Martel en a assez des autorités municipales de Sainte-Jeanne-de-Pont-Rouge, dans Portneuf, qui veulent l'empêcher d'héberger des chevaux sur sa propriété pourtant située en zone agricole.

par DOMINIC HARDY  
collaboration spéciale

Les problèmes de M. Martel ont commencé en février 1990 quand il a demandé la permission de construire une écurie pour ses deux chevaux, près de sa demeure.

La municipalité refuse, prétextant que sa propriété, acquise en octobre 1989, est située en zone résidentielle malgré le fait que le compte de taxes et le certificat de localisation la situent en zone agricole.

Au printemps 1990, il procède tout de même à la construction d'un enclos pour ses chevaux. À l'été, il assiste à une réunion du conseil municipal. L'un des membres lui recommande de recueillir des appuis auprès de ses voisins par voie de pétition, afin qu'il puisse conserver ses chevaux.

« Il croyait peut-être que les propriétaires du secteur allaient me refuser leur appui », soup-

onne M. Martel. Quoi qu'il en soit, il recueille 140 signatures auprès de ses nouveaux concitoyens du Brûlé, le rang qu'il habite depuis deux ans. La démarche allait ébranler l'unanimité du conseil municipal. Trois conseillers votèrent pour la délivrance du permis, mais le vote de la mairesse, Mme Ghislaine Simard, mit encore une fois un terme au projet de M. Martel.

### Poursuite et subterfuge

Ce dernier allait recourir ensuite à un subterfuge en requérant un permis de construction pour un garage. « Je me suis dit que j'avais le droit d'y mettre ce que je voulais », explique-t-il. Mais ce printemps, la municipalité entamait des poursuites en cour municipale.

Malgré le certificat de localisation et le compte de taxes qui situent sa propriété en zone agricole, le juge Claude Fournier a donné raison à la municipalité, le 7 octobre, s'appuyant essentiellement sur le fait que le permis de

construction avait été émis pour un garage et non pour une écurie.

« C'est inadmissible, je peux pas laisser ça de côté. C'est de la malice de la part de la municipalité », commente M. Martel qui a déjà englouti près de 2000 \$ à cause de ces tracasseries. Il recevait, il y a quelques jours, une confirmation écrite de la Commission de protection du territoire agricole (CPTA) que sa propriété est bel et bien située en zone agricole.

L'imbrroglio vient d'une demande de l'ancien propriétaire qui voulait, et a obtenu de la CPTA, que ce secteur puisse être utilisé à des fins autres que l'agriculture, notamment pour du lotissement domiciliaire. Mais la CPTA n'a jamais exclu ce territoire du zonage agricole. Dans ces conditions, si la municipalité a le droit d'autoriser le développement résidentiel, cela ne lui donne pas le pouvoir d'y interdire l'agriculture.

Aussi, M. Martel a-t-il l'intention d'aller en appel auprès de la cour supérieure et une demande en ce sens a été déposée cette semaine. La mairesse, Mme Ghislaine Simard, n'a pas retourné l'appel fait par LE SOLEIL pour commenter cette situation.

# ROULEZ



# GAGNANT

# 8

## ELANTRA 1992 DE HYUNDAI À GAGNER

### PLUS DE 135 000 \$ EN PRIX

AVEC LE SOLEIL, TÉLÉ 4/CFER/CIMT, HYUNDAI

**ELANTRA 1992, UNE RÉUSSITE INTÉGRALE DE HYUNDAI.**  
Vous pouvez gagner l'une des huit Elantra 1992, d'une valeur de 14 000 \$, transport, préparation et taxes incluses. La toute nouvelle Elantra est une berline sport 5 places qui vous fera passer en première classe avec élégance et puissance.

#### COMMENT PARTICIPER :

- À trois reprises dans la semaine, sur les ondes de **Télé 4**, **CFER** ou **CIMT**, du 7 octobre au 4 décembre, vous devez repérer l'indice (petite voiture qui traverse l'écran), inscrire le titre de l'émission ainsi que sa date de diffusion sur le coupon de participation.
- Les tirages seront diffusés à **Télé 4** après le bulletin de nouvelles **Le TVA** à 18 h 29 tous les mardis du 22 octobre au 10 décembre inclusivement.

Règlements officiels disponibles au journal **Le Soleil**, **CFER**, **Télé 4** et les concessionnaires Hyundai participants.

EN PLUS  
**3 000 \$ EN ARGENT**  
À CHAQUE GAGNANT

ABONNÉ AU QUOTIDIEN **LE SOLEIL**

**LE SOLEIL**

IL BRILLE POUR TOUT LE MONDE!

**TÉLÉ 4 CFER CIMT**

**HYUNDAI**

Postez par courrier  
oblitéré à :  
«**ROULEZ GAGNANT**»  
Le Soleil, C.P. 15800  
Québec (Québec)  
G1K 8A8

ou déposez chez:  
Le Soleil  
390, rue Saint-Vallier Est  
Québec

ou chez l'un des  
concessionnaires Hyundai  
de la grande région  
de Québec.

Émission : .....

Date de diffusion : .....

Émission : .....

Date de diffusion : .....

Émission : .....

Date de diffusion : .....

Nom : .....

Adresse : .....

Code postal : .....

Tél. : .....

## «On rêve tous d'un barbecue sur le patio et d'une piscine...»



**Centraide**  
Québec

Mais encore faut-il d'abord avoir l'essentiel!

Dans la grande région de Centraide Québec, près de 42 000 familles vivent sous le seuil de la pauvreté. Près de 50 % des personnes vivant seules se retrouvent dans la même situation.

Pour 30 000 personnes, l'âge d'or n'apporte que pauvreté, solitude, faim et détresse dans leur quotidien.

Centraide Québec recueille vos dons au nom de quelque 137 organismes qui agissent ici, dans la région, pour bâtir un monde meilleur.

**SI VOUS N'AVEZ PAS ÉTÉ SOLlicitÉ... IMPLIQUEZ-VOUS.**

Vous pouvez faire parvenir vos dons directement à Centraide Québec.

Nom : .....

Adresse : .....

Ville : .....

Code postal : .....

ou téléphonez 1-800-267-5555

Faites votre chèque à l'ordre de **Centraide Québec**. N'envoyez pas d'argent par la poste. Reçu sur demande. Postez à : Centraide Québec, 4855, 2e Avenue Ouest, Charlesbourg (Québec) G1H 6M9

LA MEILLEURE  
FAÇON DE  
S'ENTRAIDER

**OBJECTIF**  
**1991 :**  
**4 MILLIONS \$**

DU  
**1<sup>er</sup> OCTOBRE**  
AU  
**8 NOVEMBRE**

EN COLLABORATION

**Marketel**  
COMMUNICATEURS • CONSEILS

**Bell**

**Q** Hydro-Québec

**LE SOLEIL**  
IL BRILLE POUR TOUT LE MONDE!

Prêt à **TOUT POUR SOLDER**

Auto Frank & Michel  
déclenche son

**OPÉRATION  
ANTI TPS**



Les 28 et 29  
octobre 1991,

**NOUS PAYONS LA TPS**

SUR TOUTES NOS  
**CIVIC CX**  
**1991** (5 vitesses  
ou automatique)  
**EN INVENTAIRE**

*Votre Civic vous attend!*



**AUTO  
Frank & Michel INC.**

5790, boul. Sainte-Anne,  
Boischatel G0A 1H0

Ligne directe : 666-4779  
Atelier recommandé par  
le Club Automobile

**822-2252**



« Night on Earth »

# Taxi-planète avec Jim Jarmush

MONTREAL — Jim Jarmush a triomphé au Festival du nouveau cinéma en amenant son public dans un étrange voyage en taxi de Los Angeles jusqu'à Helsinki, en passant par New York, Paris et Rome. Sur le ton, relativement nouveau chez lui, de la comédie, il parvient avec *Night on Earth* à brosser le portrait d'une planète dont les aveugles ne sont pas ceux qu'on pense, tout en captant de petites histoires de chaleur humaine dans un univers apparemment peuplé d'individualistes.

par LÉONCE GAUDREAU  
LE SOLEIL

S'éloignant légèrement de son habituel monde de paumés, de joyeux dingues (*Stranger than Paradise*, *Down by Law*), le jeune cinéaste américain va provoquer de nouvelles rencontres humaines en utilisant l'alchimie de l'univers clos de la voiture de taxi.

Empruntant la technique du film à sketches, déjà éprouvée dans son précédent *Mystery Train*, Jarmush joue au magicien entremetteur.

D'un soleil à l'autre

Au coucher du soleil, une riche agente de casting (Gena Rowlands) monte dans un taxi avec son téléphone portable lui sonnant constamment aux oreilles, et ses complexes relations amoureuses. Au volant, une jeune femme un peu garçonnière (Winona Ryder) qui préfère son emploi, et son rêve de devenir mécanicienne, à l'offre que lui fait sa passagère de devenir actrice à Hollywood. Étonnant !

À New York, au même moment, il fait déjà noir. Un Noir (Giancarlo Esposito) parvient enfin à arrêter un cab jaune, pour rentrer chez lui. Mais l'homme au volant est un immigrant (Armin Mueller-Stahl), fraîchement arrivé d'Allemagne de l'Est, sachant à peine parler anglais ou conduire et ne connaissant pas la ville. Le plus bizarre échange de rôles a alors lieu. Savoureux !

À Paris, c'est la nuit noire. Après s'être délesté de deux petits rois nègres, un Noir... ivoirien (Isaach de Bankolé) fait monter une plantureuse aveugle (Béatrice Dalle). Un fascinant dialogue s'engage. Cocasse !



Roberto Benigni dans « Night on Earth » de Jim Jarmush.

Toujours à la même heure, un étourdissant chauffeur de taxi (Roberto Benigni) file à folle allure dans les rues étroites de Rome. Évidemment, il ramasse une robe noire tirant sur le violet (couleur des évêques) et engage avec lui un fascinant monologue sur ses amours interdites. La confession est mortelle. Truculent !

À Helsinki, c'est le petit matin. Un somnolent chauffeur finlandais (Matti Pellonpää) embarque trois hommes ne tenant plus sur leurs pattes. Ils viennent de mouiller les malheurs de l'un d'entre eux. Il y a pire, relance le consolant chauffeur, en se mettant à raconter ce qui lui est déjà arrivé. Réconfortant !

**FESTIVAL INTERNATIONAL DU NOUVEAU CINEMA ET DE LA VIDEO MONTREAL**

À travers ce voyage où Tom Waits (sa musique) n'est jamais très loin, Jim Jarmush réussit à reconstruire un univers bien personnel, bizarre, baroque, tout en

n'oubliant jamais de garder son public de près avec un sens poussé du récit. L'impressionnant casting de ce film est en soi un régal, avec, au sommet, les compositions succulentes de Roberto Benigni, Béatrice Dalle et Winona Ryder.

La sortie en salle de *Night on Earth* n'aura malheureusement pas lieu avant le printemps prochain, comme l'a indiqué lui-même Jim Jarmush lors de sa rencontre de presse d'hier à Montréal, dans la ville même où le Festival du Nouveau cinéma a contribué à le faire connaître il y a moins de 10 ans. Demain, Wim Wenders avec son voyage *Jusqu'au bout du monde*.

## Festival de Valladolid : Ridley Scott ex aequo avec Atom Egoyan

VALLADOLID, Espagne (AFP et PC) — Les films *The Adjuster* (L'expert en sinistres), du Canadien Atom Egoyan, et *Thelma & Louise*, de l'Américain Ridley Scott, ont remporté ex aequo, hier, le premier prix — la « Espiga de Oro » — du Festival du cinéma de Valladolid (Espagne).

Le film d'Egoyan, présenté vendredi dernier et aujourd'hui lors du Festival international du nouveau cinéma et de la vidéo de Montréal, avait déjà remporté le

Prix du meilleur film canadien au Festival of Festivals de Toronto, en septembre.

Le réalisateur britannique Ken Loach a remporté le second prix, la « Espiga de Plata », avec sa production *Riff-Raff*, aussi présenté au Festival du nouveau cinéma. L'Australien Jocelyn Moorhouse a gagné le prix spécial du jury pour son film *Proof*.

L'actrice mexicaine Maria Rojo a reçu le prix de la meilleure interprétation féminine pour deux de ses rôles, l'un dans le film *Danzon*, de Maria Novaro, et l'autre dans *La tarea*, de Jaime Humberto Hermosillo.

Un adolescent, Harley Cross, s'est vu de son côté décerner le prix du meilleur interprète masculin pour son rôle d'enfant cruel dans le film *The Boy Who Cried Bitch*, du réalisateur Juan Jose Campanella, film présenté au dernier Festival des films du monde de Montréal.

Dans la catégorie des courts métrages, le film britannique *Body Beautiful*, de Joanna Quinn, a remporté la « Espiga de oro ».



Lise Giguère

## EN COULISSES

### Zabé... ça M'exique

Zabé est de retour ! Le Zabé qui vous a fait « pousser l'ananas » dans *Agadou*. Le Zabé qui « faisait des grosses bulles » dans son bain. Cette fois-ci, il a choisi *Les Z'iles à Zabé*. Un disque plein de couleur, d'humour et de rythmes endiablés à l'image du Zabé de la belle époque de *Jeunesse d'aujourd'hui*. Une sorte de Compagnie créole à lui tout seul, quoi ! L'homme d'affaires qui connaît des difficultés entraînant la faillite de ses 26 magasins — puis une reprise qui le place aujourd'hui à la tête de 14 boutiques — avait plein de papillons dans l'estomac avant d'affronter la presse. Une presse venue nombreuse au Club de l'aéroport de Sainte-Foy où se déroulait le lancement coloré et... excitant. Tellement d'ailleurs qu'un confrère a été tellement titillé par cette musique endiablée qu'il a eu de la difficulté à s'endormir. Ça promet !!! Le nouveau matériel est un produit bien québécois. Les petites « rimettes » sont écrites par le publicitaire des gars de la *Jungle*, Louis Massicotte, et les arrangements musicaux sont de Pierre Gagnon. Quant à la compagne de Zabé, Mona Gaumont, elle a réalisé des boxers amusants sur lesquels sont imprimés *Le Mexique, ça m'exique* et *Les Z'iles à Zabé*, que l'on devrait retrouver bientôt sur le marché.

### Après Clémence, Marie-Lise

Qui, chez les femmes, à part Clémence Desrochers, peut se vanter de pouvoir faire rire une salle pendant deux heures, seule sur scène ? Marie-Lise Pilote. La fille du Groupe Sanguin a bien subi la transfusion. Elle est complètement folle. Comme le dirait l'un de ses personnages « Y qué pas fine ! Y qué méchante ! », et j'ajouterais « Y qué drôle ! ». Que d'énergie créative réunie dans cette petite bonne femme qui, à elle seule, personnifie pas moins de 14 personnages tous plus méchants, cinglants ou carrément hilarants les uns que les autres. Aidée pour la mise en scène par un autre ex-Sanguin, Emile Gaudreault, et appuyée des textes de plusieurs collaborateurs, dont Claude Meunier, Marie-Lise Pilote a prouvé hors de tout doute que la relève chez les humoristes féminines est assurée. Son spectacle présenté au Club Soda de Montréal la conduira à la salle Albert-Rousseau, du 14 au 16 mai. Entre-temps on pourra la voir à Sainte-Marie-de-Beauce, le 22 novembre.

### Les Deux

Deux autres ex-Sanguin, Dominique Levesque (le gars fatigué) et Danny (Verveine) Turcotte présentent actuellement leur spectacle au Vieux Clocher de Magog. Leur nom : *Les Deux*, tout simplement. J'ai oui-dire que c'était également excellent. Parlant de Danny Turcotte, il a accepté d'être le premier porte-parole provincial de l'Opération Nez rouge. À ce titre, il nous visitera le 6 novembre.

### Heureux hasard

Au spectacle de Marie-Lise Pilote, le hasard m'a placée aux côtés de Louise Rousseau, ex-chroniqueuse culturelle à *Québec ce soir* (Radio-Canada) devenue chercheuse pour *La bande des six*. Ouf, ce qu'on a parlé ! Heureuse dans ce nouveau défi qui lui permet également de passer plus de temps avec son mari Yves Asselin, directeur des programmes à Télé-Métropole, Louise avoue penser souvent au public de Québec et à tous ceux qu'elle côtoyait quotidiennement. En plus de me prier de saluer tout le monde, elle suggère d'être attentive à *La Bande*. On y parlera de Québec. Elle y veillera.

### La galerie d'André Lejeune

Puisque j'étais dans le coin, j'en ai profité pour me rendre à Chambly, rencontrer André Lejeune à sa galerie d'art. L'intérêt était d'autant plus grand qu'il y présentait les œuvres d'un artiste de Québec, Bernard Desjardins. Vous croyez qu'André Lejeune ne fait plus grand chose ? Détrompez-vous. Il fait moins de télé, d'accord, mais pour le reste... Jugez un peu. Il vient de terminer le tournage de *La postière*, il est PDG d'une boutique d'antiquités et dirige une maison d'édition qui vient d'ailleurs de publier un livre sur Ovide Légaré, écrit par son fils, ainsi qu'une maison de production télé et une autre de disques. Il en a d'ailleurs profité pour me remettre son tout récent microsilicon, *Fête au pays de l'érable*, qui propose des chansons folkloriques et qu'il espère exporter en France et en Belgique. Au fait, saviez-vous qu'André Lejeune s'appelle en réalité André Lajeunesse dit Lejeune ? Et que son fils Yvan Lajeunesse est le producteur des émissions *Samedi soir* et *Club DG* à TQS ?

### Du cristal pour Morisod

Profitant de la vague « Nouvel Âge », Alain Morisod a ajouté des sons cristallins à son piano. *Vingt mélodies pour rêver* est un disque instrumental auquel sont intégrés des sonorités « Nouvel Âge ». Bien que réalisé entièrement en dehors de la carrière de *Sweet People*, cet enregistrement ne signifie pas qu'il y ait bisbille au sein du groupe. L'un et l'autre préparent d'ailleurs un nouveau produit qu'ils espèrent être en mesure de nous offrir lors de leur grande tournée de spectacles de février à avril 92. Alain Morisod était à la Serre de Serge Bruyère, le mercredi 16 octobre, où il a partagé champagne et dessert en compagnie de 20 gagnantes d'un concours organisé par Echos-Vedettes.

### Dracula est en ville !

J'ai découvert l'identité de Dracula ! Figurez-vous qu'il s'agit de l'un des propriétaires du restaurant le Chat Grippé. Horreur, dites-vous, je ne mettrai plus les pieds là-bas ! Non, non, je ne veux pas dire que les prix sont si élevés que vous y laisserez jusqu'à la dernière goutte de votre sang. Simplement, le comédien Pierre-Philippe Guay s'est associé à l'auteur Luc Gervais (*VSOP* et *Pas pire qu'les autres*) pour acheter ce beau petit restaurant de la rue Saint-Cyrille et y présenter du théâtre intimiste, un peu comme à La Licorne, à Montréal. Il en profite pour se transformer tous les soirs, du mercredi au dimanche, en un Dracula pâle et défilant à la recherche d'un sang pur, si rare de nos jours. Le repas (excellent) est servi à compter de 17 h 30 et ensuite, place au théâtre ! Les représentations ont lieu jusqu'au 6 novembre et on peut réserver au 529-4340.

### En vitesse

- Le fils de Gerry Boulet, Justin, sera en spectacle du 31 octobre au 2 novembre au Québec Boothill Saloon, de Saint-Nicolas.
- Yvon Deschamps devrait présenter sous peu deux coffrets-disques compacts réunissant les meilleurs moments de 1969 à 1988.



### Accident d'hélico

L'impresario américain Bill Graham, qui a contribué à lancer quelques-uns des plus grands groupes de rock and roll au cours des 30 dernières années, est décédé vendredi soir dans un accident d'hélicoptère à Vallejo (Californie), a annoncé hier une station de télévision locale. Selon la station KRON, Bill Graham, 60 ans, figure parmi les trois personnes ayant été tuées lors de l'accident. Dans les années 60, Graham avait dirigé la carrière de « rock stars » tels Bob Dylan, le Jefferson Airplane et Santana. Il avait aussi fondé les célèbres Fillmore, des salles de concerts à San Francisco (Californie) et New York où il avait notamment produit le Grateful Dead, le poète américain Allen Ginsberg, alors le « pape » de la culture hippie, et la chanteuse Janis Joplin.

Plus de  
**3 000**  
points offerts  
cette semaine  
dans  
**LE SOLEIL**

Si vous êtes membre du Club,  
entrez le code suivant:  
**27851938**  
Sinon, composez sans frais, le  
**1-800-563-8688**

**CLUB Multi points**

**musique d'auteuil**  
LE PLUS GRAND DISQUAIRE À QUÉBEC

**YO-YO MA**  
EN RÉCITAL AU GRAND THÉÂTRE  
le 30 octobre

**SONY CLASSICAL**

**DISCOGRAPHIE DE YO-YO MA\***  
\* Certains titres disponibles sur cassette

**15<sup>99</sup>**  
**12<sup>99</sup>**

**YO-YO MA "PORTRAIT"**

**11<sup>99</sup>**  
**8<sup>99</sup>**

STATIONNEMENT GRATUIT PLACE D'YOUVILLE ET HÔTEL DE VILLE 1095, RUE SAINT-JEAN (VIEUX-QUÉBEC)

## ÉDITORIAL

LE SOLEIL

Président du conseil d'administration:  
PIERRE DES MARAIS IIÉditeur adjoint et rédacteur en chef  
et directeur de l'édition:  
J.-JACQUES SAMSONVice-président exécutif:  
DENIS CLICHEPrésident et Éditeur:  
ROBERT NORMANDDirecteur de l'information:  
DENIS ANGERS

## Une vie moins privée

Une commission de l'Assemblée nationale du Québec étudie, cet automne, le dossier de la commercialisation des banques de données privées. La question intéresse notamment les banquiers, les assureurs, les courtiers, les spécialistes du crédit et les consommateurs.

Le Québec dispose déjà d'une loi restreignant l'usage que les institutions publiques peuvent faire des données emmagasinées sur les citoyens. Faut-il pousser plus loin et régir les entreprises privées qui ne sont soumises qu'à leur propre code de déontologie?

Jusqu'ici, des consommateurs ont eu des difficultés pour consulter leur dossier de crédit ou pour modifier des données erronées. Dans un cas récent, plus grave, la plus grosse firme canadienne de renseignements de crédit a transmis, par erreur, un dossier personnel à une personne absolument étrangère à l'affaire.

Ce sont les problèmes les plus patents liés aux dossiers constitués sur des individus ou des firmes.

Mais il y a beaucoup plus gros en jeu, affirment la Fédération nationale des associations de consommateurs et l'Association coopérative d'économie familiale du centre de Montréal, dans un dossier qui explore l'expérience américaine de la commercialisation des banques de données privées et leur relation avec les nouvelles technologies téléphoniques, tel l'afficheur.

Tous les abonnés du téléphone devraient trembler devant ces technologies qui permettent aujourd'hui, à partir d'un seul numéro de téléphone, de faire le portrait financier d'un individu.

Plus que d'identifier les appels importuns (moins bien qu'un répondeur téléphonique), la technologie de l'afficheur de Bell Canada permet le couplage entre le numéro de téléphone affiché sur l'appareil et les banques de données privées.

Déjà, affirme le mémoire, une firme torontoise dispose de dossiers sur 7,9 des 8,5 millions des ménages canadiens. Sans leur consentement et sans qu'ils en aient même été informés, bien sûr. Sans recours efficace, ni droit de correction non plus.

C'est dans cette perspective qu'il faut évaluer le projet du ministère fédéral des Communications qui examine présentement avec les entreprises de téléphonie la possibilité de fournir à chacun un numéro de téléphone valable à vie. On en ferait une nouvelle pièce d'identité, l'équivalent d'une carte d'assurance-maladie ou d'un numéro d'assurance sociale.

Dans plusieurs États américains, les citoyens réagissent à ces intrusions. Les pressions en vue de mieux protéger la vie privée ont porté fruit en Californie où l'on a adopté, il y a deux ans, une loi autorisant le blocage de l'affichage, sans frais pour l'abonné.

Il y a là un beau programme d'action, mais on vise ici la mauvaise cible. Le Parlement québécois n'a pas autorité sur les compagnies de téléphone; une minuscule firme québécoise lui a même échappé à la suite d'une récente jugement de la cour supérieure du Québec.

Toutes les institutions financières de compétence fédérale ont, pour leur part, l'intention de refuser de se soumettre à une réglementation provinciale sur le sujet. Une législation très stricte s'appliquerait donc uniquement aux entreprises sous compétence québécoise.

Dans ce contexte, une loi québécoise pourrait défavoriser les joueurs locaux, entraînant pour eux seuls des coûts additionnels, en nouveaux fichiers informatiques, en rapports supplémentaires pour les fonctionnaires chargés d'administrer la loi, en embauche de personnel pour rechercher le consentement des clients si l'on utilise des éléments de leur dossier.

La prudence actuelle du gouvernement est largement justifiée.

MARIE CAQUETTE

GRAND SPECTACLE  
D'ING ET D'ONG  
A' MADRID

Point de vue

## Fléau à Québec: l'inconduite automobile

par Jean-Luc GOUIN

Pour un nouvel arrivant, ce qui étonne dès l'abord c'est la piètre qualité de la signalisation routière. Ou bien les indications surgissent trop tard, ou bien elles sont ambiguës, ou bien erronées sinon carrément absentes. Il faut littéralement co-naître Québec pour savoir où l'on va.

De désagréable, la situation devient nettement dangereuse lorsque l'on s'attarde au coefficient d'inconduite automobile des résidents. Il semble qu'on ne sache pas bien ici les vertus des phares allumés de façon continue.

Bien que les chiffres aient démontré hors de tout doute le caractère sécuritaire de cette pratique, la majorité des automobilistes reste saisi dans cet atavisme selon lequel on dispose «naturellement» des phares strictement à la tombée de la nuit.

Je n'ai cessé de m'étonner qu'on ne comprenne pas que l'utilité de ceux-ci réside avant tout dans la meilleure visibilité que l'on offre à l'autre, bien plutôt et plus tôt que dans celle qui est de mieux voir devant soi (ce qui en l'occurrence n'est évident bien sûr que dans les heures de réelle obscurité).

En outre il est triste que les journées grises, pluvieuses ou neigeuses — alors que la visibilité s'avère moins bonne et que vitres et

pare-brise sont souvent embusés — n'aient pas même l'incidence de provoquer le réflexe du phare chez les conducteurs.

Depuis 1990, la loi oblige les fabricants d'automobiles à intégrer le système du phare plein jour. Or, qu'attendons-nous pour mettre en application à titre personnel cette nouvelle disposition au volant de nos «vieilles» voitures?

Mais encore faudrait-il au départ que les professionnels de la route (camionneurs, livreurs, conducteurs de taxi et d'autobus, publics ou scolaires (?), et enfin les... policiers eux-mêmes) se convainquent de la pertinence de la procédure.

À combien de reprises n'ai-je pas signifié mon incompréhension aux constables de Charlesbourg et de Québec devant les yeux éteints de leurs grosses bagnoles? Il faut dire à leur décharge que je remarquai tout récemment une certaine amélioration à cet égard, quoique l'arrivée des nouveaux modèles post-1989 explique mieux sans doute le changement qu'une soudaine prise de conscience.

C'est tout de même invraisemblable: devoir rappeler aux garants de la sécurité, la sécurité même!

Dans la même foulée, je dois avouer que le conducteur automobile moyen de la région se révèle de façon générale un conducteur dangereux, sinon un chauffard.

C'est à se demander ce qu'on enseigne dans les écoles de conduite.

Vraisemblablement, les clignotants sont ici considérés comme

des ampoules que l'on fait scintiller occasionnellement, comme à la Noël.

Également, c'est à croire que les rétroviseurs (au nombre de trois sur la plupart des véhicules!) ne sont que des avatars inutiles de l'engin roulant.

La sûreté de Québec et de ses environs me semble obnubilée par l'infraction de vitesse, comme si cet excès était la plus importante voire la seule infraction au Code de la route. Or, depuis mon arrivée parmi vous, concitoyens, maintes fois j'évitai l'accident de justesse consécutivement à ces manquements, du reste inconciliables avec une conduite automobile minimale-ment sécuritaire.

Combien de fois ai-je dû freiner brutalement, sinon trouver une issue sur la voie d'accotement, pour éviter le type (était-ce vous?) ayant décidé sans crier gare de changer de voie ou de la quitter? Bien entendu, celui-ci ne se souciait guère qu'un autre véhicule pouvait le talonner d'assez près: s'il faut dire avec Brel «qu'il est plus humilant d'être suivi que suivant», il faut bien convenir par ailleurs que c'est parfois plus prudent?

Et je dois en cela récidiver à l'endroit des gens d'armes: «Les clignotants, j'en connais pas», m'apparaît être leur lot tout autant que celui des civils. À quand les contraventions aux agents de la «paix»?

Et puis, laissons donc les espaces réservés aux personnes handicapées aux... handicapés.

Je termine en interpellant la So-

ciété d'assurance automobile du Québec (SAAQ). Des centaines de vies détruites et brisées rejoignent chaque année au Québec le Styx des victimes du bitume mangeur d'hommes. Des millions sinon des milliards de dollars sont engloutis dans les coûts de ces combats de ferraillage.

Alors, dites-moi, qu'attendez-vous pour éduquer le public et lui révéler en miroir (comme vous le faites pour l'alcool) son insouciance meurtrière?

Un léger investissement dans la démonstration de la nécessité d'allumer les phares en tout temps (et ce, de façon plus suggestive que vous ne l'avez fait déjà il y a quelques mois), ainsi que de l'importance d'utiliser les clignotants, n'aurait-il pas comme effet d'apaiser substantiellement la tragédie quotidienne, rôdant tel un spectre sur les voies carrossables du pays?

Je vous offre même en prime le choix d'une formule accrocheuse: *Fais-toi voir! M'as-tu vue?, ou bien Je suis un(e) illuminé(e)...*

La société entière serait indignée qu'on laisse des pistolets chargés entre les mains d'un enfant. C'est pourtant exactement ce que nous faisons. En effet, l'automobile (que Toyota associe même à l'amour, rien de moins, dans sa plus récente publicité) est vue essentiellement comme un jouet, alors que c'est aussi une arme. Et elle tue!

M. Jean-Luc Gouin est étudiant et poursuit son doctorat en philosophie.

## Votre Opinion

## Une fausse idée

M. Georges Angers, dans LE SOLEIL du 6 octobre 1991, a soutenu que la mobilité totale des personnes, des biens, des services et des capitaux, tel que proposée par le gouvernement fédéral est un «faux problème».

Faux parce que cette mobilité est déjà réalité selon les références citées. Le gouvernement et M. Angers semblent vouloir faire croire que cette mobilité totale est une liberté individuelle ou un droit économique des personnes, des biens, des services et des capitaux.

La vérité me semble être le contraire.

«La mobilité totale des personnes, des biens, des services et des capitaux» est un slogan anachronique d'un capitalisme démagogique d'antan. Les capitaux se déplaçaient, pensait-on, à leur gré, allant là où bon leur semblait et les personnes n'avaient qu'à suivre ou à crever.

De ces quatre éléments (personnes, biens, services, capitaux) seul un a une mobilité totale, libre et arbitraire, les trois autres doivent se soumettre.

On investit dans l'industrie de la pêche en Colombie-Britannique et on déplace les pêcheurs

gaspésiens. On construit un barrage et on déplace les Cris. On bâtit le chemin de fer et on déplace quelques Chinois. Et on déplace les Québécois pour travailler aux puits de pétrole et dans les forêts de l'Ouest.

Aujourd'hui ça ne marche plus comme ça, et pas seulement pour les Cris. Lorsque l'industrie lourde pénètre (en Europe et aux États-Unis) les gouvernements établissent des services et incitent fortement les capitaux à se substituer à l'industrie déchu.

Lorsque les Terre-Neuviens voulaient rester sur leur île, on finança Hibernia sans égard à sa rentabilité; toute l'Europe et pas seulement l'Allemagne occidentale investissent en Allemagne orientale, parce que les gens de là-bas veulent rester (et devront rester) chez eux.

Non, M. Georges Angers, la mobilité totale et libre des personnes, des biens, des services et des capitaux n'a jamais existé et n'existera nulle part aujourd'hui.

Chaque personne a le droit d'habiter et de vivre dignement là où elle le veut aussi longtemps que c'est physiquement possible.

Les services, les biens et les capitaux se déplaceront en conséquence, et ils ne le feront ni à leur guise ni en pleine liberté.

S. Rowe  
Québec

## Au Canada d'agir

(Lettre à M. Brian Mulroney, et Barbara McDougall)

Nous les étudiant(e)s et professeur(e)s du petit Séminaire de Québec vous écrivons cette pétition pour vous faire part de notre inquiétude vis-à-vis la présente situation en Haïti. Le gouvernement du premier président démocratiquement élu en Haïti, celui du père Jean-Bertrand Aristide fut au cours de la nuit du premier octobre l'objet d'un coup d'État.

En tant qu'étudiants et professeurs du collège du petit Séminaire de Québec, nous exigeons que le Canada démontre un ferme engagement envers le gouvernement d'union nationale élu du père Aristide.

Il est important que la communauté internationale s'oppose ouvertement à ce coup d'État de façon à ce qu'il échoue tout comme

le putsch du 19 août en URSS.

Il est inconcevable que le Canada tout en supportant la réforme démocratique en URSS n'apporte pas des actions concrètes pour éviter la perte d'une démocratie en Amérique du Nord.

Nous demandons que le Canada exerce tous ses pouvoirs pour qu'il y ait une transition pacifique du pouvoir remettant le pays entre les mains du gouvernement choisi par le peuple.

Nous aimerions voir le Canada jouer un rôle de premier ordre et non simplement un rôle de soutien envers la politique établie par les États-Unis.

Nous demandons que le Canada dénonce toutes violations des droits de l'homme, ainsi que les détentions et exécutions de prisonniers politiques.

Nous sommes fiers du Canada en tant que nation souveraine et démocratique mais il est temps que notre pays utilise cette situation privilégiée pour supporter les idéaux auxquels nous croyons: la démocratie et la liberté.

Patrice Darisme  
Québec

## Décision illogique

(Lettre à M. Sam Elkas, ministre des Transports)

Depuis un an déjà, des analyses faites de l'organisation des métropoles des USA, ce afin de mieux apprécier les besoins en transport des ensembles métropolitains, ont mis en lumière des faits surprenants. Les analyses révèlent en particulier la nécessité de planifier le développement du transport pour les agglomérations métropolitaines de Québec et de Montréal.

La récente décision du gouvernement de passer aux municipalités des agglomérations métropolitaines de Québec et de Montréal la question du transport en commun est illogique.

Une telle décision conduira le développement de la banlieue dans un cul-de-sac fort coûteux.

Des millions, pour ne pas dire des centaines de millions de dollars sont en jeux.

Il est évident, monsieur le ministre, que certaines personnes de votre ministère ont davantage intérêt à maintenir le statu quo qui entretient la dépendance des

gens de leur voiture et qui accroît l'étalement urbain et de plus à favoriser l'extension du réseau routier qu'à promouvoir des politiques d'organisation métropolitaine cohérentes.

Pierre Larouche, urbaniste  
Outremont

## Pensez aux pauvres

(...)  
Nous n'avons pas tous des autos. Les moyens nous manquent. Quand vous recevez votre chèque au bout de l'année, vous avez 9 000 \$.

Je fais un budget serré pour arriver. Je peux vous dire qu'à la fin du mois j'ai hâte que mon chèque arrive. Quand on entend parler qu'on va enlever les autobus le samedi et le dimanche ou cesser le service à dix heures du soir, nous savons que cela n'a pas de sens.

Pourquoi ne demandez-vous pas des conseils à vos anciens chauffeurs et même ceux que vous avez. Il y en a plus dans plusieurs têtes que dans une seule. Pensez aux démunis.

(...)

Alexandrine Cyr  
Vanier

# L'ENTREVUE

Jean-Claude Delorme, président de la Caisse de dépôt et placement

## L'avenir économique doit mobiliser tous les secteurs

Créée il y a 25 ans grâce à l'acharnement du premier ministre Jean Lesage, la Caisse de dépôt et placement du Québec est devenue le plus important investisseur institutionnel au Canada avec un actif de quelque 36 milliards \$. Ses fonds proviennent principalement de la Régie des rentes du Québec (15 milliards \$) et de 14 autres déposants qui sont tous des caisses de retraites ou des régimes d'assurance publics. Ainsi la Caisse gère des fonds de 4 millions de Québécois et investit dans tous les domaines, y compris à l'étranger, mais d'abord au Québec puisque son portefeuille obligatoire de 18 milliards \$ se compose de titres à 85 % québécois. Président du conseil et chef de la direction, M. Jean-Claude Delorme est devenu le numéro un de ce géant financier quand, au mois de juillet 1990, il a quitté la présidence de Télélobe pour remplacer M. Jean Campeau.

**Q :** La double mission confiée à la Caisse il y a 25 ans, soit la fructification des fonds qui lui sont confiés et la contribution à l'essor économique du Québec, demeure-t-elle encore souhaitable à l'heure de la globalisation des marchés ?

**R :** La mission de la Caisse, ainsi que les responsabilités qui en découlent, sont toujours d'actualité après 25 ans. En effet, la Caisse doit encore réussir à concilier ces deux objectifs. À cet effet, on doit se rappeler qu'elle a une responsabilité à l'endroit des bénéficiaires des régimes de rente et d'assurance publics dont la gestion de l'actif lui a été confiée. Elle doit également assumer sa responsabilité à l'endroit de la collectivité et appuyer le dynamisme de l'économie du Québec par les investissements qu'elle fait de ces fonds. Autrement, elle perdrait sa raison d'être ou assumerait un mandat qui n'est pas le sien.

Cependant, dans l'optique de la globalisation, la mise en oeuvre de la mission de la Caisse doit s'adapter à la nouvelle conjoncture économique mondiale, sans jamais perdre de vue la rentabilité financière de ses investissements de même que sa contribution à l'essor économique du Québec. La Caisse doit donc être constamment à la recherche de nouveaux moyens d'action.

**Q :** On peut certes dire que la société québécoise est à la recherche actuellement d'un nouveau contrat social puisqu'on remet en cause des acquis comme la gratuité de certains services et la formation scolaire. Vous qui êtes demeuré dans l'ombre depuis votre nomination, auriez-vous le goût parfois d'alimenter les débats ?

**R :** Je n'ai pas l'impression d'être demeuré dans l'ombre depuis ma nomination. Je me suis exprimé là où j'ai cru que mon opinion pouvait être utile. À mon avis, il n'est pas opportun que le président de la Caisse se prononce sur tous les sujets d'intérêt public, ce qui ne veut pas dire pour autant qu'il est indifférent aux événements et aux débats qui ont cours dans la société.

**Q :** Les Québécois n'ont pas hésité, il y a plusieurs années, à se mobiliser contre le projet de loi fédéral S-31 qui menaçait la liberté d'action de la Caisse. Si la réforme constitutionnelle proposée devait menacer l'autonomie de votre institution, quelle serait votre attitude ?

**R :** Comme je l'ai déjà dit, j'estime que la terminologie utilisée dans les dispositions sur l'économie contenues dans les propositions constitutionnelles est particulièrement large et englobante. Par conséquent, il est justifiable que l'on s'interroge sérieusement sur la portée et l'interprétation de ce texte. Il faut se rappeler que la mission de la Caisse, à cause de la provenance et de la destination ultime des fonds qu'on lui confie, exige qu'elle puisse jouir de l'autonomie qui lui a été reconnue jusqu'à maintenant.



par  
Vianney  
DUCHESNE

**Q :** La Caisse gère un actif de 36 milliards \$. Quelle part de cet argent vient directement des cotisations et quelle autre des revenus de placement ?

**R :** Le tiers de son actif provient de contributions directes de ses déposants. Le reste est constitué d'actif accumulé à même les revenus de placement, dont les rendements obtenus par nos gestionnaires déposants, bon an mal an, les indices de référence. Cette gestion nous

procure, annuellement, de 2 à 3 milliards \$ de revenus additionnels.

**Q :** On accuse régulièrement la Caisse de manque de transparence. Qu'en pensez-vous ?

**R :** Je pense au contraire que la Caisse est l'un des gestionnaires de fonds les plus transparents au Canada. Je m'explique. La Caisse est tenue, par sa loi, de produire un rapport annuel dans lequel elle dévoile notamment la destination de ses placements, la proportion des véhicules utilisés et le rendement obtenu, non pas uniquement sur les véhicules les plus performants, mais sur tous ceux utilisés par ses gestionnaires, soit les obligations, les actions et les valeurs convertibles, les valeurs à court terme, les hypothèques et les immeubles. À ma connaissance, il n'y a pas un autre gestionnaire de fonds de retraite au Canada qui soit tenu de publier un rapport annuel aussi détaillé.

À cela, on doit ajouter que la Caisse produit une liste détaillée de toutes les entreprises dans lesquelles elle investit, que ce soit sur les marchés boursiers ou sous forme de participations. Enfin, il va sans dire qu'elle produit une déclaration d'initié à chaque fois que la situation l'exige. Si vos reproches sur le manque de transparence de la Caisse s'adressent au fait qu'elle ne dévoile pas ses stratégies de placement, vous devez adresser ce reproche à tous les investisseurs.

**Q :** Pour votre prédécesseur Jean Campeau, la répartition idéale des placements de la Caisse c'est 50 % d'investissements en obligations et 30 % en actions. Êtes-vous d'accord avec ce partage et de quoi se compose le reste ?

**R :** La répartition de l'actif résulte de l'application d'une procédure complexe et doit tenir compte d'un grand nombre de facteurs, y compris la loi constitutive de la Caisse. Le partage peut donc varier selon les circonstances, la conjoncture économique, les besoins de nos déposants et autres. Une gestion efficace doit prévoir une diversification optimale et chacun des éléments contribue au rendement. Outre les obligations et les actions, nous détenons des valeurs à court terme, des hypothèques et des immeubles, dans une proportion de 5 % chacun.

**Q :** L'an dernier, la Caisse a vu son rendement fondre de 17 à 0,5 % à cause de la récession. Comment prévoyez-vous les résultats de cette année alors que le climat économique continue d'être morose ?

**R :** Je ne peux dévoiler maintenant les résultats qui seront publiés en mars prochain, mais je peux vous dire que jusqu'à maintenant ils sont bons. J'ai bon espoir de vous dévoiler des résultats intéressants en mars prochain. J'aimerais toutefois ajouter que dans l'univers du placement, il faut tenir compte de la valeur relative du rendement par rapport à des standards de référence.

L'an dernier, par rapport à l'industrie, la Caisse a bien fait. La récession ne nous a cependant pas épargnés même si nous sommes toujours animés par la même volonté d'obtenir le meilleur rendement financier. D'ailleurs les résultats financiers d'une institution comme la Caisse ne doivent jamais être considérés que sur une seule année, mais plutôt sur l'ensemble d'un cycle économique; à titre d'exemple, de 1982 à 1990 le rendement annuel moyen fut de 14,1 %.

**Q :** Vous écriviez dans le dernier rapport annuel de la Caisse que l'incertitude relative aux négociations de l'accord du lac Meech a troublé le marché des obligations à long terme et la vigueur du dollar canadien a pour sa part ralenti l'achat des obligations canadiennes par les investisseurs étrangers. Le débat constitutionnel alimente toujours l'actualité et notre dollar continue de progresser. Quels en sont les conséquences sur ces marchés aujourd'hui ?

**R :** Écoutez, au cours des sept derniers mois, nos négociateurs ont été très actifs sur le marché secondaire des « Québécois », terme généralement utilisé dans l'industrie pour décrire les obligations émises par le gouvernement québécois. En effet, ils ont transigé, au cours des sept premiers mois de 1991, un volume total de près de 11 milliards \$ par rapport à 7 milliards \$ pour toute l'année 1990. Ces chiffres indiquent à coup sûr un intérêt marqué des investisseurs pour les « Québécois » qui offrent une grande liquidité et un rendement supérieur aux obligations du Canada.

Par ailleurs, il faut noter que, de façon générale, l'écart de rendement entre les « Québécois » et les « Canadas » se rétrécit depuis le début de cette année et que ce phénomène ne nuit en rien aux « Québécois ».

**Q :** Pourquoi ?

**R :** Parce que la baisse des taux d'intérêt amène les investisseurs à rechercher des produits qui procurent un rendement supérieur. À cause de leur rendement plus élevé et de leur grande liquidité, les obligations du Québec sont en forte demande, ce qui entraîne une augmentation de leur valeur et une baisse de leur taux d'intérêt, réduisant d'autant les écarts avec les obligations du Canada. Il va sans dire que l'augmentation de la valeur des titres québécois augmente par le fait même la valeur de notre portefeuille et que nous nous en réjouissons.

**Q :** Des leaders du monde syndical et des affaires, je pense notamment à Louis Laberge et à Claude Béland, affirment que la solution d'une partie de nos problèmes économiques, notamment la perte de contrôle québécois sur les entreprises, repose sur la création de

Québec Inc., holding capitalisée qui investirait dans les entreprises québécoises. Ils semblent compter sur la Caisse pour concrétiser ce projet. Qu'en pensez-vous ?

**R :** La motivation qui a amené un certain nombre de personnes à formuler cette idée de holding est tout à fait valable. Cependant, Québec Inc., vu dans l'optique de votre question, m'apparaît être davantage un moyen qu'une fin en soi. Au-delà des problèmes de nature conjoncturelle, il faut envisager



Jean-Claude Delorme est en fonction depuis juillet 90.

ger l'économie du Québec dans une perspective d'ensemble et à long terme. De cette manière, nous serons davantage en mesure d'en déceler le véritable potentiel de même que ses carences et ses vulnérabilités fondamentales.

Il faut avoir une perception collective des véritables enjeux et défis auxquels l'économie sera confrontée, globalement et dans chacun des secteurs névralgiques de ses industries.

En conséquence, la Caisse joindra ses efforts à ceux du secteur public autant qu'à ceux du secteur privé pour rechercher les stratégies les plus prometteuses pour l'économie du Québec de longue durée, pour circonscrire les pôles de croissance, pour identifier les secteurs stratégiques à consolider, pour appuyer l'émergence d'activités régionales et enfin, pour favoriser les regroupements de capitaux d'entreprises avec des partenaires financiers industriels.

À cette fin, la Caisse se dotera de mécanismes additionnels de recherche, d'analyse et d'évaluation des besoins du Québec quant à son essor économique de longue durée. Cette démarche qui se veut pour-tant stratégique ne traduit cependant pas un désir de régler la marche de l'économie du Québec, encore moins d'en assumer la planification.

**Q :** Mais alors, comment parvenir à assurer l'avenir économique de la province ?

**R :** En somme, Québec Inc. devrait traduire davantage un projet de société que représenter une structure formelle. Ce projet présuppose qu'excellence, innovation, productivité, compétitivité doivent nous mobiliser tous, individuellement et collectivement. L'avenir du Québec et le dynamisme de son économie constituent des objectifs de sociétés qui doivent en mobiliser tous les secteurs. La responsabilité ne relève pas d'un seul intervenant.

Tous, autorités gouvernementales, gens d'affaires, travailleurs, éducateurs, groupes intermédiaires et institutions financières, nous avons une responsabilité, et ce ne sera que par la conjoncture de toutes les forces vives du Québec que nous réussirons à donner à l'économie l'essor qui lui est nécessaire pour faire face aux défis de l'an 2000. Il faut donc, comme société, affermir notre prise de conscience collective et mettre en oeuvre, chacun dans nos domaines respectifs, des moyens d'actions concrets.

**Q :** Quels sont pour vous ces moyens concrets ?

**R :** Concertation dans l'action, investissement dans la consolidation de l'infrastructure de notre économie et dans sa croissance, productivité, compétitivité, qualité, voilà les objectifs que nous devons poursuivre dès maintenant. La situation est urgente. Mais la bataille est loin d'être perdue si les Québécois et leurs institutions réussissent à faire preuve du même dynamisme que celui qui les a caractérisés depuis la Révolution tranquille, s'ils se solidarisent dans un effort commun et font appel à cette merveilleuse complicité créatrice qui les caractérise et qui a pour effet de les unir dans l'action lorsqu'ils se donnent comme objectif de relever ensemble un défi commun.

**POUR LE MEILLEUR ET POUR LE DIRE**

**LE 2<sup>e</sup> SALON DES CÉLIBATAIRES**

**Endroit**

**LES PAVILLONS D'EXPO-QUÉBEC**

**Entrée générale : 6 \$ Étudiants - Âge d'or : 5 \$**

\* Remise à l'entrée de 2 \$ sur le prix du stationnement avec coupon.

**Groupe Investors**

**LE SOLEIL**

IL BRILLE POUR TOUT LE MONDE

**Scandinave**

condominium

**TÉLÉ 4**

**CRÉATION**

THIBAudeau INC.

**DRY**

**VOYAGES**

Gilles Lavigne

**GUINNESS**

**1 - 2 - 3 NOVEMBRE 1991**

**RECORD DU MONDE DE "NECKING"**

LE LIVRE GUINNESS DES RECORDS

**6 VOYAGES DANS LE SUD À GAGNER**

- Animation continue.
- Conférences.
- Défilés de mode, lingerie fine et maillots.
- Pièces de théâtre.
- Olympiade loufoque F.M. 93.
- Concours "Les Bronzés" de Bronza-Relax.
- Cours et démonstrations de stratégies amoureuses.
- Spectacles de chansons "légères".
- Machine à chanter.
- Des exposants de qualité.
- Et plus encore...
- DÉFILÉS DE MODE de lingerie fine, maillots et cuir sur mesure.

## LE ROCK

## Les B.B.

## Le « band » de garage passe au salon !

« De la pression ? Mets-en ! Quand t'as vendu 200 000 albums avec ton premier disque, tout le monde t'attend au deuxième ! On vendrait 100 000 exemplaires de notre nouveau disque et il va y en avoir pour dire qu'on a fait un flop ! »

par FRANCINE JULIEN  
LE SOLEIL

Patrick Bourgeois, Alain Lapointe et François Jean, les trois B.B. les plus connus au Québec, sont de retour avec leur nouveau-né, *Snob*. « En fait, le titre, c'était *Bons* mais ils ont inversé les lettres lors de l'impression ! », lance Patrick Bourgeois sous les rires joyeux de ses compagnons.

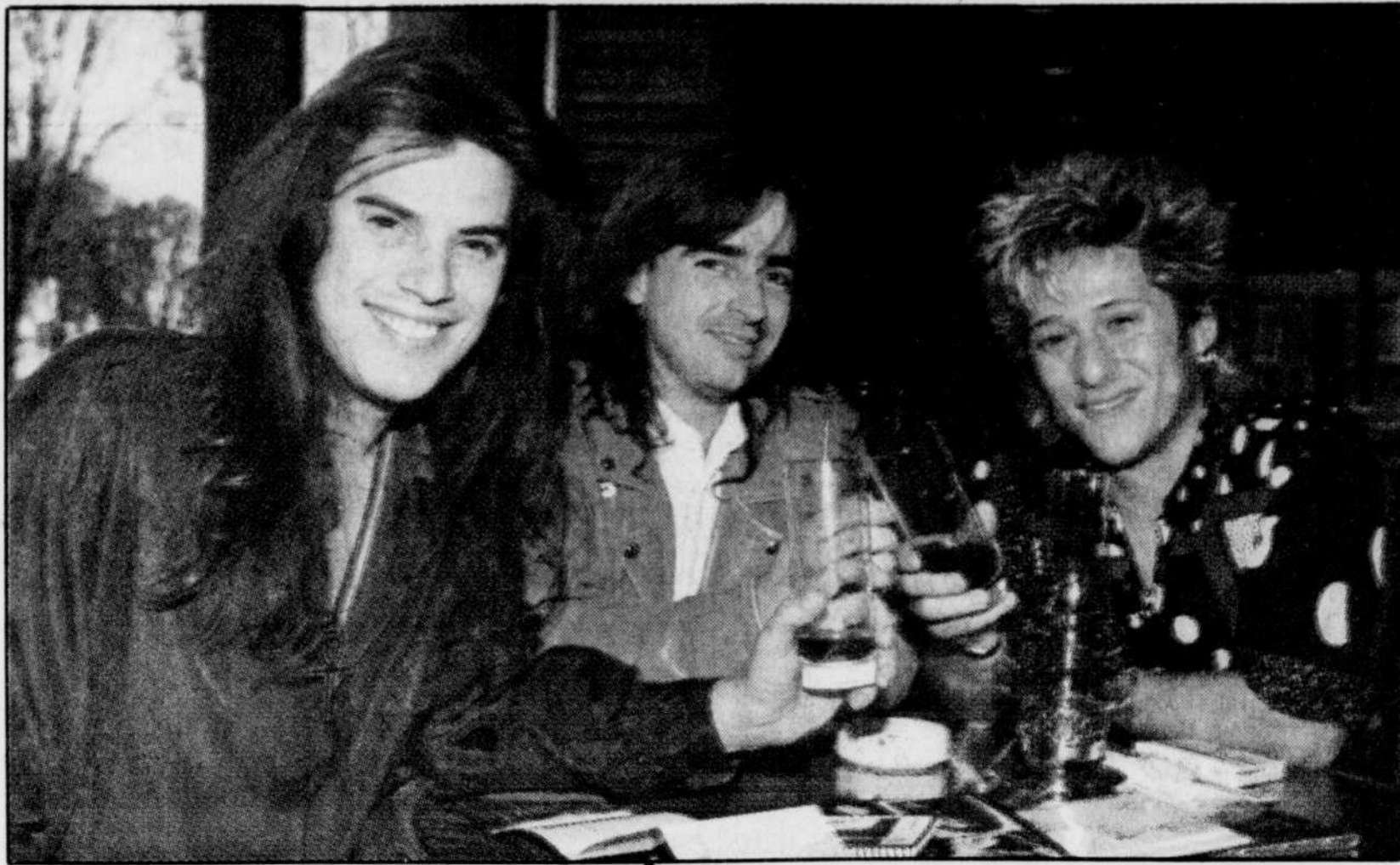
Décidément, le succès ne leur est pas monté à la tête, à ces trois lurons, toujours aussi brouillons. « Les B.B. ont grandi », se défend pourtant Bourgeois.

Le trio bénéficie en tout cas de moyens de production plus considérables, comparativement au premier disque enregistré dans le sous-sol d'un des chums; le « band » de garage passe maintenant au salon ! « On a bien quatre fois plus de moyens aujourd'hui ! Il y a beaucoup plus de guitare et on n'a pas eu à programmer certains instruments sur ordinateur », expliquent-ils.

L'équipe gagnante reste à peu près la même pour *Snob* : Patrick Bourgeois signe toutes les musiques, Geneviève Lapointe (*T'es dans la lune et fais attention*) et Pierre Houle (*Loulou*) ont été mis à contribution pour les paroles, tandis que Jean-Pierre Isaac a participé aux arrangements et à la réalisation.

## Des phénomènes !

« Un phénomène, ça s'explique pas ! », clame solennellement François Jean, tandis que les deux autres appellent leur compagnon à plus de modestie. « On n'a pas sizé notre public. Si on plaisait



Patrick Bourgeois, Alain Lapointe et François Jean, les trois B.B. les plus connus au Québec, sont de retour avec leur nouveau-né, « Snob ».

juste aux filles de 14-18 ans, on n'aurait pas vendu 200 000 albums ! », ajoute encore le batteur « boîteux ». Mais l'accident de voiture qui lui a handicapé la jambe, cet été, ne semble pas avoir eu un seul effet sur sa volubilité ! Les deux autres B.B. arrivent à peine à glisser quelques phrases dans la conversation : François Jean occupe tout le terrain !

## L'Europe

Fort de ce succès commercial au Québec, le trio s'attaquera maintenant à l'Europe. La difficulté de trouver un agent de liaison là-bas les avait empêchés, jusqu'à maintenant, de tenter une percée sérieuse. « Mais là, on met le paquet », dit Patrick Bourgeois. Qui sait, sa belle petite gueule de rocker au cœur tendre arrivera peut-être à éclipser celle de Roch Voisine... ?

## Phillips retourne en Californie en quête d'un commanditaire

Si l'on en croit Shawn Phillips, le spectacle qu'il présente ce soir au bar spectacle Le D'Auteuil risque fort d'être le dernier pour un bon bout de temps. Lui qui réside au Québec depuis juillet retourne en Californie d'ici quelques semaines, et il n'a pas l'intention de revenir autrement qu'avec un nouveau disque sous le bras.

par MICHEL BILODEAU  
collaboration spéciale

« Et ça risque d'être long. Je n'ai aucun investisseur en vue mais je suis ouvert à toute proposition. C'est important pour moi. Je ne veux pas revenir sans un nouveau

disque à présenter à mon public québécois », raconte Shawn Phillips lors d'une entrevue au SOLEIL.

Son séjour de quelques mois chez nous était en grande partie motivé par la tenue de négociations avec une maison de disques

québécoise, Audiogram. Négociations qui n'ont pas abouti à une entente.

Avec près de 30 années de carrière derrière lui, Shawn Phillips se dit nullement découragé de se retrouver sans contrat d'enregistrement. Le chanteur émet néanmoins un commentaire amer au sujet de l'industrie du disque et de la musique en général.

« Le disque est la seule industrie au monde pour laquelle le produit de base, la musique, n'a rien à voir avec l'industrie », constate Phillips.

Le temps de régler certaines choses et, début novembre, Phillips va se réinstaller en Californie. Ses projets là-bas ? Quelques concerts et évidemment la recherche d'un commanditaire qui va lui permettre de réintégrer les studios dans les conditions qu'il souhaite.

« Je ne veux pas de travail à la sauvette. J'ai besoin d'un budget minimum sinon je ne suis pas intéressé à enregistrer. Je ne veux pas d'une chanson qui ne résiste pas au temps. Un disque, ce n'est pas seulement une collection de chansons, c'est aussi et avant tout un portrait de l'évolution d'un artiste. Facette que les gens de l'industrie oublient trop souvent », conclut Shawn Phillips.



## Deadlock, un nouveau nom pour des vétérans

Changement de nom et d'orientation musicale pour Guy Lefebvre, Lee, Denis Boulanger, Daniel Gauthier et Jean Lefebvre, connus depuis quelques années dans la région sous le nom de Silver Saddle. Les musiciens présentent aujourd'hui un nouveau disque sous le nom de Deadlock.

par MICHEL BILODEAU  
collaboration spéciale

Vétérans de la scène musicale de Québec, ces musiciens se sont taillé une place à la fin des années 70 sous le nom de Sad Urchin. A la suite d'un changement d'orientation musicale, ils se métamorphosent en Silver Saddle et publient sous ce nom un premier 45-tours.

Gérés depuis quelques années par Paul Lévesque, qui a déjà été associé à Frank Marino et Luba, les gars optent pour une nouvelle métamorphose et refont surface sous le nom de Deadlock avec un premier disque éponyme.

Ce n'est pas une première pour le groupe puisque, sous le nom de Sad Urchin, ils ont enregistré *First Visit* (1985) pour le compte de la maison Vamp Records. Disque qui a été mixé à Nashville par Jim Cotton, un des membres de l'équipe du groupe Alabama.

## Retour

*Deadlock* marque pour les musiciens un retour à un rock « sudiste », un style qu'ils privilégiaient à leur début.

« C'est un son plus rock que Silver Saddle. Les influences country s'y font moins présentes. Un peu comme ce que l'on pouvait faire à l'époque de Sad Urchin. A un moment on a même songé à reprendre notre premier nom », commente Denis Boulanger.

En attendant de présenter les chansons de ce disque sur scène, le groupe va se concentrer sur sa promotion. Un premier clip a été réalisé, soit celui de *Spin The Wheel* par la maison de production montréalaise Pirate, et des contacts ont été établis avec des maisons de disques américaines.

## « Les années guitare » à l'Anglicane : un concept ingénieux soigneusement préparé

À l'heure où les spectacles dits « acoustiques » sont de bon ton, « Les années guitare », présenté en grande première, vendredi soir à l'Anglicane de Lévis, est un concept ingénieux et plus qu'intéressant.

une critique de FRANCINE JULIEN  
LE SOLEIL

Le quatuor formé de Pierre Létourneau, Michel Robidoux, Priscilla et Louise Poirier propose au programme plus d'une trentaine d'airs qui ont marqué le Québec des boîtes à... guitare : les incontournables Leclerc, Raymond Lévesque et Beau Dommage, mais aussi Charlebois, Dubois, Jim et Bertrand, en plus de quelques « étrangers » tels Dylan, Gains-

bourg, Lennon qui furent prétexte aux plus beaux moments du spectacle.

Quelques oubliés qu'on s'explique mal, toutefois : Séguin (frère et sœur), Piché.

Lelièvre et Plume, eux, n'auront droit qu'à quelques secondes... en toute dernière minute du show, lors d'une époustouflante « Symphonie des prénoms », pot-pourri énergique de clin d'oeil à toutes nos Ginette, Marie-Hélène et Bobépine nationales.

Plus qu'une suite de pièces banalement interprétées par de vieux nostalgiques, « Les années guitare » est un concept soigneusement préparé, avec des arrangements pour cordes et pour voix somptueux et actuels.

Dommage que la guitare ne soit « qu'accompagnement » aux paroles chantées par Priscilla et Létourneau : cette guitare qu'on honore n'a pas droit à ses envolées en solo — comme le laissait pourtant présager l'entrée en matière, en début de spectacle — que des chansons comme *Pour un instant* d'Harmonium auraient pourtant bien servi. Et ce n'est pas parce qu'on manquait de guitaristes virtuoses sur scène : Michel Robidoux, davantage bassiste avec sa guitare ce soir-là, Priscilla, dont la dextérité compensait pour ses nombreux bafouilllements nerveux et ses trous de mémoire, mais surtout cette inconnue de Louise Poirier qui en a fait frissonner plusieurs.

tière, en début de spectacle — que des chansons comme *Pour un instant* d'Harmonium auraient pourtant bien servi. Et ce n'est pas parce qu'on manquait de guitaristes virtuoses sur scène : Michel Robidoux, davantage bassiste avec sa guitare ce soir-là, Priscilla, dont la dextérité compensait pour ses nombreux bafouilllements nerveux et ses trous de mémoire, mais surtout cette inconnue de Louise Poirier qui en a fait frissonner plusieurs.

**GUIDE CINÉMA CINÉPLEX ODÉON**  
AVIS SPÉCIAL AUX 14 - 20 ANS - NOUVEAU TARIF JEUNESSE 6.00\$\*  
PARTOUT, EN TOUT TEMPS, À L'EXCEPTION DES MARDIS À MOITIÉ-PRIX ET DES MATINÉES SUR SEMAINE À 4.75\$

INFO-HORAIRE: CINÉMA ST-GEORGES 228-7540, CINÉMA ALOUETTE 337-2465

| DU 25 AU 31 OCTOBRE 1991                                                    |  |
|-----------------------------------------------------------------------------|--|
| <b>PLACE CHAREST</b><br>Du Pont et Boul. Charest 529-9745                   |  |
| ROBE NOIRE (14 ans) Dolby<br>12:15 - 14:25 - 16:40 - 19:00 - 21:20          |  |
| L'ASSASSIN JOUAIT DU TROMBONE (G)<br>13:30 - 16:15 - 19:05 - 21:25          |  |
| ROBIN DES BOIS (14 ans)<br>12:30 - 15:30 - 18:40 - 21:30                    |  |
| MADAME BOVARY (G)<br>12:30 - 15:35 - 18:30 - 21:25                          |  |
| DES PILOTES EN L'AIR (G)<br>12:30 - 15:00 - 17:05 - 19:20 - 21:40           |  |
| LA LOI DE LA RUE (14 ans) Dolby<br>13:30 - 16:00 - 19:15 - 21:40            |  |
| LA CHAMPIONNE (G) Dolby<br>13:00 - 15:10 - 17:15 - 19:30 - 21:35            |  |
| LA FIN DE FREDDY... (14 ans) Dolby<br>13:00 - 15:20 - 17:20 - 19:40 - 21:50 |  |
| <b>LE PARIS</b><br>Place d'Youville 694-0891                                |  |
| BARTON FINK (14 ans) (v. française)<br>Dim. : 14:45 - 19:00 - 21:10         |  |
| Ven. : Sam. Lun. au Jeu. : 19:00 - 21:10                                    |  |
| NELLIGAN (G)<br>Dim. : 15:00 - 19:15 - 21:30                                |  |
| Ven. : Sam. Lun. au Jeu. : 19:15 - 21:30                                    |  |
| LE SILENCE DES AGNEAUX (14 ans)<br>Dim. : 14:30 - 19:00 - 21:15             |  |
| Ven. : Sam. Lun. au Jeu. : 19:00 - 21:15                                    |  |
| <b>CANADIÈRE</b><br>Les Galeries Canadière 661-8575                         |  |
| ROBIN DES BOIS (14 ans)<br>Ven. au Jeu. : 19:30                             |  |



**150 TABLEAUX D'ARTISTES QUÉBÉCOIS**  
**EXPOSITION-LIQUIDATION**  
La Galerie BROCARD (tél. : (514) 224-4294) a sélectionné 150 œuvres d'artistes québécois réputés; ces tableaux originaux encadrés sont vendus avec certificat d'authenticité.  
**50% de réduction**  
ENTRÉE GRATUITE LE DIMANCHE 27 OCTOBRE DE 9 H À 16 H.  
HÔTEL LOEWS LE CONCORDE, GRANDE ALLEE, QUÉBEC, 1225, PLACE MONTCALM (SALON FORTIN)

**FAMOUS PLAYERS**  
CES HORAIRES COUVRENT LA PÉRIODE DU 27 AU 31 OCTOBRE INCL.

**LES GALERIES DE LA CAPITALE**  
5401 boul. Laurier 656-2455

**A PROPOS D'HENRI (G) Dolby**  
Tous les soirs 7:15-9:25 dim. 2:35-4:50 7:15-9:25  
101 DALMATIENS (G) 12:30  
LA DOUBLE VIE DE VÉRONIQUE (I) Dolby  
Tous les soirs 7:15-9:25 dim. 12:30-2:35 7:15-9:25

**TROMPEE (14) Dolby**  
Tous les soirs 7:15-9:25 dim. 12:30-2:35 7:15-9:25

**TROUBLES (14) Dolby**  
Tous les soirs 7:15-9:25 dim. 12:30-2:35 7:15-9:25

**TERMINATOR 2 - JUGEMENT DERNIER (14) Dolby**  
Tous les soirs 7:15-9:25 dim. 12:30-2:35 7:15-9:25

**LE ROI PÊCHEUR (14) Dolby**  
Tous les soirs 7:15-9:25 dim. 12:30-2:35 7:15-9:25

**CINÉMA STE-FOY**  
2500 boul. Laurier 656-0992

**FRANKIE & JOHNNY (V.O.A.) (14) Dolby**  
Tous les soirs 7:15-9:25 dim. 12:30-2:35 7:15-9:25

**CURLY SUE (V.O.A.) (G)**  
Tous les soirs 7:15-9:25 dim. 12:30-2:35 7:15-9:25

**OTHER PEOPLE'S MONEY (V.O.A.) (G)**  
Tous les soirs 7:15-9:25 dim. 12:30-2:35 7:15-9:25

**PLACE QUÉBEC**  
5 Place Québec 525-4524

**TOUTES LES REPRÉSENTATIONS À 4.00\$**

**SHATTERED (V.O.A.) (14)**  
Tous les soirs de dimanche à mardi 7:00-9:15

**FISHER KING (V.O.A.) (14)**  
Tous les soirs de dimanche à mardi 7:00-9:15

**Other People's Money**  
DANNY DIVITO  
version anglaise

**QUEENSRÛCHE**  
Building Empires 1991

**CE SOIR**  
bons billets disponibles

Artiste invité:  
**Warrior Soul**

**Le 27 octobre, 20 h**  
**AU COLISÉE DE QUÉBEC**

Sièges réservés: **23,50\$**  
Réservation et renseignements:  
**691-7211**

BILLETS EN VENTE DANS LE RESEAU Billetech

**DO**  
DISTRIBUTION